

Wimbledon
Les soeurs **Williams**
remportent le double
page S7



La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Courtemanche
ne la trouve
pas drôle
page A12



Vladimir Guerrero
amorcera le match
des étoiles
page S3



Henri Bergeron
a marqué
la télévision
page A12

1 3 4 6

♦ MONTRÉAL, MARDI 11 JUILLET 2000 • 116^e ANNÉE, NO 257, 60 PAGES, 4 CAHIERS

60 ¢

TAXES EN SUS / EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC, HULL-OTTAWA 70 ¢

Le DGE baisse les bras

Faute de preuves, aucune poursuite ne sera déposée contre des organisateurs municipaux

HUGO DUMAS

Faute de preuves tangibles d'actes illégaux, le Directeur général des élections du Québec (DGE), Marcel Blanchet, ne traînera pas devant les tribunaux les organisateurs que des conseillers municipaux soupçonnaient d'avoir concocté des élections de type « clés en main » dans plusieurs villes de la région de Montréal.

« Pendant l'enquête, nous avons toujours eu du oui-dire, mais pas de preuves précises. Tout le monde nous a dit que ça se faisait, mais personne n'a pu nous le prouver concrètement. Le processus a été très long, car nous espérions ramasser des preuves. Mais nous n'avons pas été capables de trouver ces gens-là, malgré notre bonne volonté. Et une preuve par oui-dire, ça ne tient pas devant les tribunaux », explique Me Blanchet, joint hier par *La Presse*.

L'équipe du DGE affirme avoir interrogé plus de 200 personnes depuis le déclenchement de l'enquête, en juillet 1999, à la suite d'une plainte de cinq conseillers d'opposition de Laval qui dénonçaient des « moeurs électorales douteuses » au sein de leur municipalité et dans d'autres administrations de la région.

Appuyés par une puissante machine électorale, ces mercenaires auraient réussi à installer au pouvoir les candidats les plus offrants en usant d'une panoplie de stratagèmes louches, dont le recrutement de jeunes pour voter sous une fausse identité et la création de partis bidon afin de diviser le vote, ont

révélé des enquêtes de *La Presse* l'été dernier. Le DGE a aussi tenté de démasquer les grandes firmes professionnelles qui auraient financé les élections de certains maires afin de s'assurer de lucratifs contrats municipaux en retour. En vain.

Le DGE a souligné hier n'avoir collecté aucune preuve lui « permettant de conclure à des actes illégaux ». « Je comprends que certaines personnes puissent être déçues, mais nos enquêteurs ont fait le maximum pour prouver les faits allégués. Personne n'a été capable d'établir une preuve hors de tout doute raisonnable », dit Me Blanchet.

Monique Deslauriers, présidente du Mouvement pour la démocratie dans les villes, s'est dite extrêmement peinée hier et déposera bientôt une plainte au ministère de la Justice. « L'accumulation de tous les témoignages aurait dû donner lieu à une investigation policière avec des filatures, comme c'est le cas quand on mène une enquête sérieuse. Mais il n'y avait pas vraiment de volonté d'aller au fond des

Voir **LE DGE** en A2

Fusion record de 60 milliards



PHOTO AP

Le président et chef de la direction de l'entreprise canadienne JDS Uniphase, Jozef Straus, se réjouit de l'acquisition de la compagnie rivale californienne SDL dans le secteur de la fibre optique.

JDS Uniphase absorbe SDL

STÉPHANIE GRAMMOND

Déjà numéro un mondial de la fibre optique, la firme d'Ottawa JDS Uniphase Canada annonce son union avec la californienne SDL. Incluant la dette, la transaction s'élève à 41 milliards de dollars américains, environ 60 milliards canadiens. Il s'agit de la plus importante fusion de l'histoire de la technologie, exception faite des compagnies de téléphone.

La fusion se fait à prix d'or. JDS

verse une prime de 50 % par rapport au cours du titre de SDL qui était de 295,94 \$ US juste avant l'annonce. En juin, les spéculations voulant que Corning mette la main sur SDL, avaient déjà considérablement gonflé le titre.

Pour contrecarrer une éventuelle surenchère de la part d'un concurrent, l'entente définitive entre JDS et SDL prévoit que JDS recevrait une compensation de un milliard américain si SDL lui échappait.

Les actionnaires de SDL (Spectra Diode Laboratories) seront entièrement payés en actions. Contre chacun de leur titre, ils recevront 3,8 actions de JDS, soit 441,52 \$ US d'après le cours du 7 juillet.

En raflant SDL, JDS s'assure la mainmise sur sa technologie de laser qui est supérieure à la sienne. « La fusion nous permettra de mieux organiser nos ressources

Voir **JDS UNIPHASE** en A2



PHOTO AP

Edwin Cameron

Sida: l'espérance de vie tombera à 30 ans

Vibrant plaidoyer pour une baisse des prix des médicaments en Afrique

ISABELLE HACHEY
envoyée spéciale
DURBAN, Afrique du Sud

Edwin Cameron devrait être déjà mort. Quinze ans après avoir contracté le virus du sida, le Sud-Africain, bien en vie, défie les statistiques désastreuses de son pays. Et il devrait les défier pour plusieurs années encore.

Mais il n'y a pas de miracle. Edwin Cameron est tout simplement né de la bonne couleur dans un pays longtemps dirigé par un gouvernement plus blanc que blanc. Il peut se payer les cocktails de médi-

caments réservés, en pratique, aux malades des pays riches.

Juge à la Cour suprême d'Afrique du Sud, M. Cameron a livré hier un vibrant plaidoyer pour une baisse immédiate des prix des traitements antirétroviraux pour les pays en voie de développement, à l'occasion de la 13^e Conférence internationale du sida de Durban. Sa voix s'est ajoutée à celles, de plus en plus pressantes, des militants et des organisations humanitaires du monde entier.

« Je suis devant vous parce que je peux acheter la santé et la vi-



me même », a dit le juge Cameron devant des milliers de délégués des quatre coins de la planète. Il s'est presque offusqué lorsque les congressistes, émus, l'ont chaudement applaudi. « Ma présence ici démontre les injustices du sida en Afrique parce que, sur un continent où 290 millions d'Africains survivent avec moins d'un dollar US par

jour, j'ai les moyens d'assumer des traitements de 400 \$US par mois. »

Selon l'estimation du Bureau américain du recensement communiqué hier dans le cadre de la conférence, l'espérance de vie dans les pays d'Afrique les plus touchés par le virus du sida devrait tomber aux alentours de 30 ans d'ici la fin de la décennie, au lieu de 70 ans actuellement. En quelques années, c'est au moins un siècle de progrès

Voir **SIDA** en A2

■ **Autres informations en page B1**

Le Service de santé de l'armée est éclopé

Voici la première tranche de notre série sur l'état des services de santé dans les Forces armées.

ANDRÉ DUCHESNE

Le 26 juin dernier, l'ancien lieutenant-général Roméo Dallaire de l'armée canadienne était retrouvé inconscient et en état d'ébriété avancée sous un banc dans un parc à Hull. C'était le plus récent épisode d'une descente aux enfers vécue par cet officier depuis son retour du Rwanda, en 1994, et qui l'a forcé à prendre sa retraite en avril dernier, après 35 ans au sein de

l'armée.

Aujourd'hui âgé de 53 ans, M. Dallaire ne s'est jamais remis des scènes d'horreur, des massacres et des destructions dont il a été témoin au Rwanda alors qu'il était commandant des Casques bleus de l'ONU dans ce pays de l'Afrique de l'Est en proie au terrible génocide qui a fait 800 000 morts.

En dépit des nombreux signaux d'alarme envoyés à ses supérieurs, le général n'a pas été en mesure



d'empêcher ce massacre des Tutsis et Hutus modérés et le gouvernement belge lui reproche de ne pas avoir porté secours à dix de ses soldats qui ont été massacrés. Et bien que certains le qualifient aujourd'hui de seul héros international, il est hanté par les démons, les remords, la culpabilité et est allé jusqu'à tenter de s'enlever la vie à deux reprises.

On a souvent dit et écrit que le lieutenant-général Dallaire souffre d'un état de stress post-traumatique, une blessure psychologique profonde qui peut durer de longues années, voire toute la vie, et constituer un sérieux obstacle à un retour à une vie normale.

Dans une déclaration faite à la radio anglaise de Radio-Canada le 1er juillet, M. Dallaire a tenu à faire le point sur le drame qui l'affecte. « La colère, la rage, la blessure et la solitude sont alors si puissantes que l'envie de s'autodétruire est à la fois réelle et attirante », disait-il.

Mais surtout, il affirmait qu'il ne serait pas le dernier militaire — loin de là — à revenir blessé psychologiquement d'une mission de paix effectuée à l'étranger. Implicitement, il lançait un appel afin que

Voir **LE SERVICE** en A2

■ **Autres informations en page A6**

Rubriques

Arts et spectacles.....	A12 à A19	Le monde.....	B3 et B4
- horaire télévision.....	A13	Loteries.....	A2 et A9
- horaire spectacle.....	A19	Mots croisés.....	B7 et S10
Bandes dessinées.....	B7	Mot mystère.....	B7
Bridge.....	B11	Petites annonces.....	B8
Décès.....	B11	- immobilier.....	B8 et B9
Économie.....	C1 à C12	- marchandises.....	B9
Éditorial.....	B2	- emplois.....	B9
Étes-vous observateur.....	B8	- automobile.....	B9 et B10
Feuilleton.....	B7	- affaires.....	C2
Horoscope.....	B10	Politique.....	A11

MÉTÉO



Ciel variable
Max. 23, min. 13
cahier Sports,
page 16



<http://lapresse.infinet.net>

Suites de la une

Le DGE baisse les bras

LE DGE / Suite de la A1

choses. C'est déplorable », dit-elle.

Selon elle, ce « cartel » d'organismes politiques sévit partout au Québec où il y a de l'argent à récolter. « Ce sont toujours les mêmes firmes professionnelles, les mêmes hommes d'affaires qui sont impliqués là-dedans. Ils attaquent les fondements de la démocratie », ajoute-t-elle, un trémolo dans la voix.

Daniel Lefebvre se doutait bien que l'investigation du DGE allait faire chou blanc. « Le DGE ne cherchait pas à poursuivre les mercenaires. Il voulait plutôt attraper les avocats et les hommes d'affaires qui participaient à bâtir les grosses machines électorales. Ce sont des choses qui ne se prouvent pas », affirme le chef du parti ELAN Laval.

Le DGE relève toutefois qu'il « existe un problème de confiance envers le système électoral municipal » et veut prendre le temps nécessaire pour réfléchir à ce sujet.

Le Service de santé de l'armée est éclopé

LE SERVICE / Suite de la A1

le pays assure à ses soldats toute l'aide dont ils ont besoin afin de prévenir et soigner leurs blessures, tant physiques que psychologiques.

Or, malgré des efforts soutenus pour améliorer leurs services, les Forces armées canadiennes sont aux prises avec d'importantes carences au sein de leurs ressources en santé mentale. Fait surprenant, elles envoient très peu de spécialistes dans ce domaine dans le but de soutenir les troupes en mission de paix. Cette pénurie s'étend également aux services de santé, où le nombre de médecins en uniforme est en chute libre et le recrutement très difficile. Enfin, l'armée canadienne est aux prises avec un très grave problème de violence conjugale comme l'a révélé un rapport d'experts rendu public plus tôt cette année.

Depuis une décennie, le haut commandement militaire a multiplié les démarches et les réformes afin d'améliorer son service de santé qui disposait d'un budget de 66,8 millions en 1998-1999. Entre autres, les officiers et le ministère de la Défense nationale ont exprimé leur volonté de faire davantage appel aux ressources civiles. Les résultats sont toutefois demeurés mitigés jusqu'à maintenant, en raison des compressions budgétaires faites par les provinces dans leurs propres réseaux de santé au cours des dernières années.

Quels sont ces problèmes les plus criants du service de santé des Forces canadiennes, quelles sont les ressources mises à la disposition des militaires et quelles sont les initiatives mises sur pied pour corriger la situation ? C'est ce dont *La Presse* fait état dans une série d'articles commençant aujourd'hui.

Sida: l'espérance de vie tombera à 30 ans

SIDA / Suite de la A1

anéantis.

« C'est sans aucun doute la plus grave menace de maladie infectieuse jamais rencontrée dans l'histoire de l'humanité », a estimé le docteur Roy Anderson de l'Université Oxford.

Grand défenseur des droits humains, le juge Cameron a révélé son homosexualité et sa séropositivité au public après que Gugu Dhlamini, une militante du sida sud-africaine, eut été battue à mort par ses voisins, en décembre 1998. Choqué, Cameron a voulu briser le silence, les préjugés et les tabous qui rongent toujours son pays, où 4,2 millions de personnes vivent désormais avec le virus, mais qui, pour l'écrasante majorité, n'ont pas accès aux traitements qui ont changé la vie des séropositifs occidentaux.

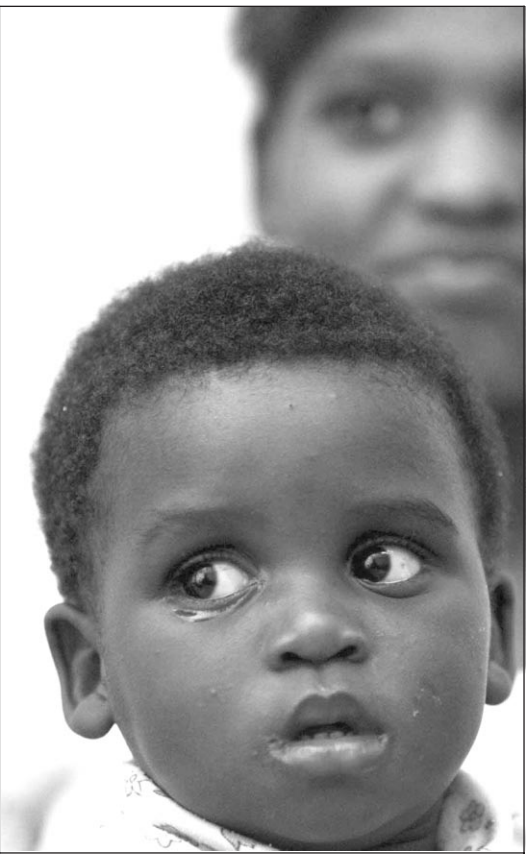
Dans ses notes de discours, le juge Cameron a fait un parallèle entre l'épidémie qui menace la planète et les régimes nazis et de l'apartheid. « Pas plus que les Allemands durant l'ère nazie, pas plus que les Sud-Africains blancs pendant l'apartheid, nous ne pouvons durant cette Conférence dire que nous n'assumons aucune responsabilité pour plus de 30 millions de personnes, dans les pays pauvres, qui font face à la mort à cause du sida à moins que des soins médicaux et des traitements ne soient mis à leur disposition. »

« Une baisse des prix immédiate est nécessaire. Il ne devrait pas y avoir d'autre priorité », a dit le juge Cameron, rejetant les allé-

gations des grandes compagnies pharmaceutiques, selon lesquelles le prix des médicaments « n'est qu'un obstacle, parmi beaucoup d'autres, à l'accès aux soins ». Les multinationales sont de plus en plus montrées du doigt pour le peu de volonté qu'elles ont démontré jusqu'à présent dans la lutte contre la terrible épidémie qui frappe une personne sur quatre dans certains pays d'Afrique subsaharienne.

« Il est difficile de ne pas avoir l'impression que les compagnies pharmaceutiques jonglent avec ces enjeux. Il semble qu'elles utilisent le manque d'engagement gouvernemental sur l'approvisionnement en médicaments comme d'un prétexte pour ne pas baisser leurs prix immédiatement », a dit le juge, en soulignant que rien n'avait été fait depuis l'annonce, il y a deux mois, de l'engagement de cinq géants pharmaceutiques à « explorer » des moyens de baisser le prix de leurs médicaments. « Cela a dévasté les espoirs de plusieurs personnes pauvres qui ont besoin de prix plus bas, maintenant, pour rester en vie et en santé. »

« Dans ce contexte, il est aussi difficile de ne pas conclure que l'ONUSIDA a échoué à imposer son pouvoir institutionnel avec suffisamment de créativité et de force », a dit le juge Cameron. L'ONUSIDA s'est engagée dans de longues discussions avec les compagnies pharmaceutiques, qui prendront des semaines, voire des mois avant d'aboutir à une entente concrète. En attendant, des milliers de personnes continueront à souffrir. Et à mourir.



Le petit Nhlakanipho Mazibuko, de Durban, est atteint du virus du sida, tout comme sa mère Nozipho, 23 ans, en arrière-plan.

JDS Uniphase absorbe SDL

JDS UNIPHASE / Suite de la A1

pour augmenter notre capacité de production », a aussi dit le chef de la direction de JDS, Jozef Straus, lors d'un appel conférence.

Présentement, la demande excède l'offre pour les composantes de fibre optique. L'industrie affichera une croissance annuelle composée de 65 % d'ici 2003, selon la firme de recherche Ryan, Hankin & Kent. Les réseaux de télécommunication ont un besoin criant de fibre optique afin d'accroître leur capacité et ainsi faire face l'explosion d'Internet.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, JDS Uniphase a réalisé un chiffre d'affaires de 906 millions américains, un bond de 129 % sur l'année précédente. JDS prévoit que les acquisitions de SDL et d'E-Tek Dynamics, conclue il y a dix jours à peine moyennant près de 20 milliards américains, ajouteront 2,7 milliards américains à ses revenus annuels.

Pour l'instant, les résultats de SDL sont plus modestes. La firme a enregistré un chiffre d'affaires de 72 millions américains au dernier trimestre terminé en mars. E-Tek a enregistré des ventes de 91 millions américains durant cette période.

Certains analystes craignent que JDS ait les yeux plus grands que la panse. La firme a avalé 17 entreprises depuis 1995. JDS soutient que son succès dépend de sa rapidité d'action. D'ici la clôture de sa fusion avec SDL prévue pour décembre, JDS pense avoir le temps de digérer E-Tek. « JDS emploie une approche décentralisée d'intégration qui lui assure le plus de succès possible », croit Benoît Chotard, analyste financier à la Financière Banque Nationale.

Autre facteur d'incertitude : JDS doit obtenir le feu vert des autorités réglementaires antitrust américaines. « Il est certain que JDS aura besoin de beaucoup de finesse et de dossiers très étoffés. Mais ce n'est pas parce que JDS est le plus important fournisseur, qu'il est le chef de file dans chacun des créneaux. L'industrie reste très concurrentielle », dit M. Chotard.



Les laboratoires de la compagnie SDL à San José, en Californie

Les dirigeants de JDS se disent très confiants de convaincre les autorités. En ficelant la fusion avec SDL, ils ont discuté avec leurs clients importants, comme Lucent, Corning, Fujitsu et Cisco Systems, et n'ont pas rencontré d'opposition.

Néanmoins, le titre de JDS a terminé la journée en baisse de 10 % à la Bourse de Toronto. L'action de JDS a été multipliée par cinq depuis la fusion de JDS Fitel et d'Uniphase en 1999. Sa valeur boursière de 80

milliards américains fait d'elle la quatrième société inscrite au Nasdaq. Quant au titre de SDL, il a gagné 9 %, à 320,69 \$ US. La fusion choc a propulsé plusieurs autres fabricants de composantes de fibre optique. Aux États-Unis, Avanex a gagné 17 %, New Focus 16 % et Harmonic 13 %. La firme de Québec Exfo Ingénierie électro-optique dont le titre a été lancé en Bourse à 38,55 \$ il y a dix jours, a bondi de 13,95 \$ (19 %), à 89,25 \$, le plus fort gain de la Bourse de Toronto hier.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272

Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039

Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070

Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détaillants : (514) 285-6931

National, TéléPlus : (514) 285-7306

Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : (514) 285-6892

Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. <http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne à trois chiffres : 6-8-9

à quatre chiffres : 3-1-0-6

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants :

■ à Montréal : Centre des donateurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30 ;

■ à Montréal : Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, salle Émilie-Gamelin, 5400, boul. Gouin Ouest, de 10 h à 16 h. Objectif : 125 donateurs ;

■ à Joliette : Centre hospitalier régional de Lanaudière, le gymnase du Centre, 1000, boul. Sainte-Anne, de 9 h à 16 h 30. Objectif : 175 donateurs ;

■ à Auteuil, Laval: Chevaliers de Colomb Conseil 4656, Église Sainte-Béatrice, 475, avenue des Perrons, de 14 h à 20 h 30. Objectif : 100 donateurs ;

■ à Deux-Montagnes : Re/Max V.R.P. Inc., l'Olympia de Deux-Montagnes, 611, 20e avenue, de 14 h à 20 h 30. Objectif : 140 donateurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Les profanes se prononcent

■ Dans le cahier Mode de demain, La Presse a demandé à quatre personnalités de commenter une dizaine d'images des passerelles provenant de New York, Londres et Paris. Pierre Foglia, Louise Guay, Bruny Surin et Fabienne Larouche ont fait leur devoir et rédigé ce qu'ils pensent du dernier look maillot de Gucci et de la combinaison short de Prada.

QUESTION DU JOUR

La Presse

Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?

Répondez à la question du jour:

— par téléphone, en composant le 514-285-7333;

— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Dix ans après la crise d'Oka, croyez-vous que les relations entre Blancs et autochtones se soient améliorées ?

Accepteriez-vous de payer une taxe spéciale pour financer des mesures visant à contrer le sida en Afrique ?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 39 %

Non: 61 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

+

Actualités

Yvan Demers est condamné à 6 ans de prison

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Yvan Demers, qui s'«occupe présentement exclusivement à travailler à relancer la carrière de son épouse, Michèle Richard», écrit le juge Paul Chevalier, a été condamné, hier, à six ans de prison. Le tribunal souligne que, même si le montant total de la fraude et du recel dont il a été reconnu coupable ne peut être établi avec précision, on peut penser qu'il est de plusieurs millions de dollars.

Mme Richard, qui n'a pas assisté au procès, n'était pas présente et n'a donc pas vu son mari prendre le chemin de la prison.

Les deux complices d'Yvan Demers, qui ont enregistré un plaidoyer de culpabilité, François Demers, son cousin, et André Laporte, ont respectivement reçu des sentences de deux ans moins un jour et de trois ans.

Toutes les fraudes ont été commises à l'endroit de professionnels à la recherche d'abris fiscaux. «On faisait miroiter plein de promesses mensongères», dit le juge Chevalier, de la Cour du Québec à Saint-Jérôme. Tous trois se spécialisaient dans la revente de tableaux du peintre Cosgrove et, dans la plupart des cas, les mêmes toiles étaient vendues à plusieurs personnes et n'ont jamais quitté les galeries de l'Or du temps, à Saint-Sauveur, et du Sommet, à Sainte-Adèle.

Aucun des trois comparses n'a remboursé quelque montant que ce soit des quelques millions qu'ils ont retiré de la fraude et aucun n'a collaboré à l'enquête policière. «Le tribunal, indique le juge Chevalier, ne peut absolument pas prendre aux sérieux les prétendues prises de conscience des accusés quant aux torts causés et le prétendu remords qu'ils allèguent avoir. »

Yvan Demers, 55 ans, possède une feuille de route passablement bien garnie. En 1982, il a été condamné à dix ans de prison pour une fraude semblable, mais dans la vente de terrains cette fois, et la Cour d'appel avait réduit la peine à 55 mois en 1984. La même année, il s'est vu imposer une peine de quatre mois d'emprisonnement et une amende de 18 000 \$ pour une autre histoire de fraude. Auparavant, en 1979, il a eu une sentence d'un an de prison pour deux parjures, assortie d'une amende de 5000 \$. Au cours des années 1990, il a été condamné à deux reprises pour refus de se conformer à une sommation de se soumettre à l'alcootest.

Pour le magistrat, les antécédents d'Yvan Demers démontrent qu'il «fait ce qui lui plaît, quand il lui plaît, et que la loi ou les sanctions judiciaires ne semblent pas être un frein à ses agissements et qu'il manifeste une absence persistante de volonté à se soumettre aux lois».

Quant à François Demers, 52 ans, il n'avait aucun antécédent judiciaire avant d'être mis en accusation à la suite d'une longue enquête de l'escouade des crimes économiques de la division de Québec de la SQ. C'est lui qui a ouvert les deux galeries et à la suite de leur faillite, il s'est trouvé un emploi chez Immo-Pro où il travaille au bureau de marketing à un salaire annuel de 20 000 \$.

Dans le prononcé de sentence, le juge Chevalier souligne que son employeur est au courant de ses problèmes judiciaires et assure une surveillance accrue, quoique discrète de son travail. Dans ses rencontres pour la vente et revente des tableaux, le tribunal rappelle qu'il était parfois assisté de son fils et

«c'est le même fils qui est le propriétaire d'Immo-Pro».

Après la perquisition policière, les deux Demers, note le juge, ont relancé plusieurs clients pour leur offrir de récupérer leurs tableaux, pourtant saisis, moyennant compensation financière ou pour leur proposer de nouvelles transactions.

Dans le cas d'André Laporte, 58 ans, qui n'avait pas de casier judiciaire au moment des faits, le juge dit qu'il doit tenir compte d'une condamnation postérieure, en 1997, pour une fraude de près d'un demi-million de dollars aux dépens d'une institution financière, entre 1988 et 1992, dans l'opération de son commerce de vente de Jaguar.

Dans ses représentations sur sentence, M^{re} Francine Chartrand, pour la Couronne, avait réclamé une peine d'incarcération de deux ans moins un jour pour François Demers et Laporte et de huit ans pour Yvan Demers. De leur côté, les avocats de la défense avaient tous suggéré une sentence à être purgée dans la collectivité.

Après le prononcé des sentences, l'avocat d'Yvan Demers, Stéphane Dallaire, a déclaré qu'il allait s'adresser aujourd'hui à la Cour d'appel pour obtenir la remise en liberté de son client en attendant la décision de ce tribunal sur la requête qu'il a déjà présentée pour faire annuler le verdict de culpabilité rendu le 4 mai dernier. Quant à M^{re} Richard Perras, qui représente François Demers, il a mentionné que la décision du juge Chevalier était bien étoffée et qu'il n'avait pas d'ouverture pour permettre d'en appeler de la sentence. De son côté, M^{re} Pierre Morneau a dit que la décision d'en appeler de la sentence appartenait à son client Laporte.



PHOTO PIERRE McCANN, La Presse ©

Le célèbre mari de Michèle Richard écope de 6 ans de prison pour fraude. Selon le juge, Demers «manifeste une absence persistante de volonté à se soumettre aux lois».

La guerre des motards fait des morts à un rythme effréné

HUGO DUMAS

L'impitoyable guerre entre les Hells Angels et les Rock Machine, deux bandes de motards ennemies qui se disputent le lucratif marché de la drogue au Québec, a déjà engendré deux fois plus d'assassinats cette année que pendant les 12 mois de 1999.

«Seulement depuis le début de l'année 2000, nous sommes rendus à 24 meurtres et 15 tentatives de meurtres chez les motards, alors que pour toute l'année 1999, il y a eu 11 meurtres et 12 tentatives de meurtres de motards au Québec», indique le sergent d'état-major Jean-Pierre Lévesque, de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Dans l'île de Montréal, la moitié des 30 homicides perpétrés cette année ont un lien avec l'un ou l'autre gang de motards, confirme le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM).

Les différents corps policiers de la province craignent d'autres bains de sang. Car les motards ouvrent maintenant le feu sans se soucier des innocentes victimes qui s'immiscent entre eux et leur cible. «On dirait qu'on est retournés en 1995, l'année la plus sanglante de la guerre des motards», explique le sergent Lévesque.

Vendredi matin, une serveuse du restaurant l'Eggstra de Montréal-Nord a essuyé des coups de feu quand deux tireurs encagoulés ont tué devant elle Robert Savard, un usurier proche de Maurice Mom Boucher. La dame de 32 ans a été blessée à «plusieurs endroits dans le bas du corps», mais sa vie n'est pas menacée, note le commandant André Bouchard, de la section des crimes majeurs du SPCUM.

Moins de 12 heures après le meurtre de Savard, une fusillade a éclaté au camping Tropicana du canton de Granby. Martin Bourget, 35 ans, qui gravitait dans le giron des Rock Machine, a croulé sous les balles d'un tireur affublé d'une fausse barbe. «Il y aurait pu facilement y avoir d'autres morts et des blessés dans cette fusillade», dit le sergent Lévesque.

La Sûreté du Québec a refusé hier de commenter ces deux assassinats, ainsi que la récente escalade de violence entre les Hells Angels et les Rock Machine. Purge interne, règlement de comptes? «Aucune hypothèse n'est écartée», dit le sergent Richard Bourbon de la SQ, également porte-parole de l'escouade Carcajou.

Depuis le déclenchement des hostilités, en 1994, plus de 140



Robert Savard, un proche de Mom Boucher, abattu vendredi dernier.

personnes sont mortes dans des fusillades, explosions et autres attentats orchestrés par les motards. En 1995, un enfant de 11 ans, Daniel Desrochers, a perdu la vie dans l'explosion d'une bombe, rue Adam, dans Hochelaga-Maisonneuve. Cette année, le bras droit de Maurice Boucher, Normand Hamel, a été descendu, en plein jour dans le stationnement d'une clinique pédiatrique de Laval. Dix jours plus tard, l'ex-syndicaliste André «Dédé» Desjardins connaissait le même sort.

«Nous espérons qu'il n'y aura pas plus d'incidents violents. Mais les prisons commencent à se vider», fait remarquer le commandant Bouchard. D'ici la fin de l'année, près d'une centaine de membres ou sympathisants des Rock Machine auront quitté les centres de détention de la province après avoir purgé leurs peines.

Les motards font régner la crainte. Assez en tout cas pour paralyser les témoins d'actes criminels. «Nous comprenons la situation des gens qui refusent souvent de parler. Les motards ont installé la peur. C'est pour ça que nos arrestations se font à partir de délateurs qui tentent de sauver leur peau», souligne le commandant Bouchard.

Les Rock Machine ont récemment ouvert des sections à Kingston et Toronto, dit le sergent Lévesque. Et London, en Ontario, pourrait les accueillir bientôt, selon la GRC. «Pour en arriver à une trêve, il faudrait que les Rock Machine continuent de grossir et que les deux clans en arrivent à une entente pour le partage du territoire. Ils n'auraient pas le choix», dit le sergent Lévesque.

Faut-il injecter plus d'argent dans la lutte aux motards? «Ce serait comme prendre une aspirine pour guérir un cancer. Il faut modifier les lois».



PHOTO PATRICK SANFAÇON, La Presse ©

Mystérieuse affaire

Un policier de la Division des patrouilles spécialisées a découvert hier vers 17h30 une tête de porc emballée dans un sac de poubelle sur le capot de sa voiture garée devant le poste 23, au 4545, rue Hochelaga. Craignant que la tête de porc puisse contenir des substances explosives, la police a établi un périmètre de sécurité et évacué le centre de conditionnement physique qui se trouve juste en face du poste. Des radiographies de la tête ont permis de s'assurer qu'elle ne contenait pas d'explosifs. La situation est revenue à la normale vers 19h. Une enquête est menée afin de savoir si cette affaire a un lien avec le travail du policier.

Les visées des gangs de motards québécois sur l'Ontario pourraient mener à la violence

Presse Canadienne

Les récentes tentatives d'expansion en Ontario des Rock Machine pourraient, selon les enquêteurs, mettre à mal la paix relative qui caractérisait jusqu'ici les relations entre les gangs de motards criminels ontariens.

L'enjeu est majeur: le contrôle de la province qu'un expert décrit comme «le joyau de la couronne canadienne du trafic de drogue».

Un autre spécialiste, le sergent Don Bell, de la Police provinciale de l'Ontario, a affirmé que l'arrivée des Rock Machine en Ontario pourrait faire monter la tension de plusieurs crans.

«Le potentiel de conflit est définitivement élevé, a avancé ce membre de l'escouade anti-gang de l'Ontario. Verrons-nous ici ce qui se passe au Québec? C'est difficile à dire, mais nous avons été chan-

ceux jusqu'à maintenant.»

La découverte d'une bombe dissimulée dans une distributrice de journaux à Georgetown, cette fin de semaine, pourrait cependant sonner la fin de cette paix relative. Selon certains reportages, la bombe pesait quelque 2,2 kilos et avait un potentiel de destruction suffisant pour souffler un pâté de maison.

Les policiers tentent de déterminer si la bombe, dont la découverte a entraîné la brève évacuation d'un quartier, avait été installée par un groupe de motards. «C'est en effet une possibilité envisagée, a reconnu le sergent Frank Phillips, de la Police régionale du comté de Halton. Nous examinons toutes les hypothèses.»

Sans établir de lien direct avec cette bombe, les policiers ont observé que la mise en place, le mois dernier, de deux chapitres ontariens des Rock Machine -l'un à

Kingston, l'autre à Toronto- a significativement changé la donne entre les gangs de la province.

«C'est un facteur important», a commenté le sergent Jean-Pierre Lévesque, un expert des groupes de motards attaché au Service canadien des renseignements criminels.

L'Ontario demeure la seule province où les Hells Angels n'ont pas de chapitre. Ils sont même présents dans le trafic de drogue au Nunavut, où ils se sont introduits à la faveur du mini boom économique qui a suivi la création de ce nouveau territoire.

En fait, analyse le sergent Lévesque, «les Rock Machine sont disposés à se contenter d'un morceau du gâteau, tandis que les Hells veulent tout le gâteau». Le sergent croit en effet que «les Hells ne resteront pas inactifs. Je serais surpris que les choses restent calmes encore très longtemps.»

Les prix sur les étiquettes désormais facultatifs

Presse Canadienne
QUÉBEC

Malgré l'opposition de plusieurs associations de consommateurs, le gouvernement va de l'avant avec son projet d'éliminer l'obligation qu'ont les commerçants d'apposer un prix sur chaque produit. Mais cette nouvelle permission s'accompagne d'un strict code de conduite.

Pour se prévaloir de la nouvelle réglementation sur l'étiquetage, les commerçants devront souscrire à une « politique d'exactitude des prix ».

Apparaissant dans la dernière livraison de la Gazette officielle, cette politique stipule qu'en cas d'erreur entre le prix réel et le prix effectivement enregistré à la caisse, le produit sera remis gratuitement au client s'il vaut moins de 10 \$.

Si l'erreur concerne un bien dont le prix est supérieur à 10 \$, le vendeur devra accorder un rabais de 10 \$ à l'acheteur.

Cette politique a été élaborée pour les commerçants utilisant la technologie du lecteur optique, c'est-à-dire pratiquement toutes les grandes surfaces.

Elle leur permettra de déroger en toute légalité à l'obligation du marquage individuel des prix prévue à l'article 223 de la Loi sur la protection du consommateur.

À partir de l'automne prochain, boutiques et magasins auront donc le choix de respecter cette disposition fondamentale du marquage unitaire ou de lui tourner le dos en souscrivant au nouveau code de conduite.

« L'engagement volontaire, souscrit par divers commerçants désirant se prévaloir de l'exemption réglementaire, vise à assurer l'exactitude des prix des biens offerts en vente dans leurs établissements », affirme le projet de règlement adopté.

La plupart des grandes bannières ont déjà fait savoir qu'elles étaient d'accord avec le principe d'une politique « d'exactitude des prix ».

Le nouveau règlement autorise le gouvernement à l'imposer à l'ensemble du commerce au détail. Outre l'indemnisation à verser en cas d'erreur, la nouvelle formule prévoit une série de mesures jugées contraignantes par Québec. Les commerçants devront par exemple afficher les principales dispositions de la politique près de leurs caisses et de leurs lecteurs optiques.

À l'Office de la protection du consommateur, on précise qu'ils devront aussi clairement afficher les prix sur les tablettes et mettre des lecteurs optiques à la disposition des clients dans les allées. Les acheteurs devraient ainsi pouvoir s'assurer que le prix figurant dans la base de données correspond bel et bien au rabais annoncé ou au prix inscrit sur la tablette.

Le nouveau règlement consacre une situation de fait. De moins en moins de marchands apposent une étiquette sur chacun de leurs produits.

Lorsque le ministre Robert Perreault avait dévoilé les grandes lignes du projet l'automne dernier, plusieurs associations de consommateurs étaient montées aux barricades. Elles estimaient que le projet est davantage un compromis mis en place pour satisfaire l'industrie qu'un véritable outil protégeant les consommateurs.

Le gouvernement croit que seulement 15 % des commerces se prévaudront des nouvelles dispositions réglementaires. Il s'agira essentiellement de grandes surfaces. Un type de commerce qui compte pour 40 % des ventes au détail. Des enquêtes ont déjà démontré que les prix affichés sur les tablettes ne correspondent pas toujours à ceux enregistrés par les lecteurs optiques des caisses informatiques.

E.coli: une dame infectée poursuit un marché

Presse Canadienne
CHICOUTIMI

Une femme de Saint-Félix-d'Otis, au Saguenay, qui a été infectée l'automne dernier par la bactérie E.coli réclame 43 900 \$ au propriétaire d'un marché d'alimentation où elle s'était procuré du boeuf haché.

Diane Simard, 51 ans, avait acheté le boeuf haché dans un Marché Richelieu, à La Baie, vers le 24 septembre dernier. Quatre jours plus tard, souffrant de crampes abdominales et de douleurs, elle s'est présentée au Complexe hospitalier de la Sagamie, où un médecin a diagnostiqué une contamination à la bactérie Escherichia coli. Elle a dû séjourner 13 jours à l'hôpital.

Un rapport du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MA-

PAQ) a aussi établi qu'au moment de l'achat, une partie de la viande était infectée de la bactérie E.coli.

La femme déclare avoir perdu des semaines de travail, huit en tout, qui l'ont privée d'un revenu brut de 6400 \$. Elle réclame 6500 \$ pour les douleurs, souffrances et inconvénients subis pendant son séjour à l'hôpital. Elle demande 20 000 \$ pour dommages psychologiques, anxiété et crainte de mourir, ainsi que 10 000 \$ à titre de dommages non pécuniaires. Elle prévoit aussi des frais d'expertise pour 1000 \$.

Une fillette de six ans de la région, Jessie Desbiens, avait aussi contracté la bactérie durant cette période. Elle avait été transférée à l'hôpital pour enfants de Montréal où elle était morte quelques jours plus tard, le 1er octobre 1999.

Quatre ours capturés et éloignés

Presse Canadienne
QUÉBEC

Quatre ours ont été capturés par la Société de la faune et des parcs du Québec au cours de la fin de semaine. Trois sur la base militaire de Valcartier et un dans le secteur du parc de la Jacques-Cartier, où un ours noir avait visité une tente de campeurs, attiré par les provisions.

Trois des quatre ours ont été relocalisés dans des secteurs situés très en retrait des zones habitées. « Notre première capture à Valcartier, vendredi, était un oursin. Nous avons préféré le remettre en liberté plutôt que de le relocaliser pour éviter d'éventuelles réactions de la part de sa mère », explique un porte-parole de la Société de la faune et des parcs du Québec, M. Pierre Richard.

Les agents de la faune ont fait une deuxième capture samedi sur le territoire de la base, un ours mâle adulte pesant 200 livres et une troisième dimanche, un gros mâle de 260 livres. « Les deux spécimens se sont retrouvés dans les cages et ont été relo-

calisés dans des secteurs isolés, très loin de toute activité humaine », a déclaré M. Richard.

À la suite de l'agression mortelle dont a été victime l'athlète Mary Beth Miller la semaine dernière, les autorités de la base militaire ont demandé aux agents de la faune de poursuivre les captures cette semaine, même si l'ours présumément responsable de la mort de la jeune femme a été pris et euthanasié. La direction de la base ne veut prendre aucun risque, d'autant plus qu'elle attend quelque 1300 cadets en camp d'été au cours des mois de juillet et août.

Le quatrième ours a visité une tente pour s'accaparer de provisions dans le secteur de Saint-Gabriel de Valcartier au coeur du parc de la Jacques-Cartier. Il a été capturé et relocalisé, dimanche, pour éviter qu'il n'importune à nouveau les campeurs.

Hier, le Service de police de la Haute Saint-Charles a transmis un communiqué précisant que l'ours qui aurait agressé Mary Beth Miller n'était pas atteint de la rage, selon un premier rapport d'analyse.

Un fonds de défense pour le père accusé de voies de fait sur un pédophile

SYLVAIN LAROCQUE

Un homme d'affaires sherbrookois vient de créer un fonds pour aider un père de famille à « se défendre adéquatement » contre des accusations de voies de fait sur le pédophile qui a agressé son fils de 13 ans.

« Je suis moi-même père de deux enfants et je pense que j'aurais fait la même chose dans les circonstances », a déclaré François Désourdy, qui travaille dans le domaine de la construction.

L'homme d'affaires espère amasser 20 000 \$ pour payer les coûts de l'avocat et d'un psychiatre légiste pour examiner le garçon et ses parents. Il a recueilli environ 1000 \$ jusqu'à présent.

Le père, dont on ne peut dévoiler l'identité pour protéger celle de son fils, aurait sérieusement battu Mario Many, 45 ans, en le rouant de coups et en le frappant à l'aide d'une arme japonaise, le 17 mars dernier, après l'arrestation de ce dernier. Many était le chauffeur du minibus scolaire qu'empruntait l'enfant et aurait profité de son emploi pour l'attirer dans ses jeux sexuels avec deux autres garçons. Il purge actuellement une peine de 18 mois de prison pour ce crime.

Le garçon a parfois le sommeil difficile, a confié son père hier. « Mais la vie continue », a-t-il dit.

Hier, au palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu, le nouvel avocat du père, Jean-Pierre Rancourt, a annoncé aux médias que son client plaiderait non coupable aux deux chefs d'accusation, voies de fait graves et voies de fait armées. L'avocat veut invoquer l'automatisme, qu'on peut apparenter à une forme de folie passagère.

« C'est un cas particulier, a-t-il soutenu. L'état d'esprit dans lequel se trouvait mon client faisait qu'il n'était pas capable d'évaluer la portée de ses gestes. Mais son intention n'était pas criminelle. »

Est-ce à dire que tous les parents qui vengeront les agresseurs de leurs enfants seront des cas particuliers ? « Ce n'est pas le genre de choses qui arrive souvent, a répondu Me Rancourt. Mais dans ce cas-ci, ce n'était pas la première fois que Many était reconnu coupable d'agressions sexuelles. »

Bien qu'il dise, comme M. Désourdy, ne pas vouloir « cautionner la violence » (« on n'approuve pas le geste, mais on comprend »), Me Rancourt est d'avis qu'on pourrait peut-être « décriminaliser » cette forme de vengeance. « Le ministère public pourrait retirer les plaintes contre mon client », a-t-il suggéré.

L'accusé reviendra en cour le 1^{er} septembre pour qu'on fixe la date de son enquête préliminaire. Son avocat veut que le procès se déroule cet automne, devant jury.

KIA
Romance estivale

VIVEZ VOTRE HISTOIRE D'AMOUR AVEC LA TROUBLANTE SEPHIA OU L'AGUICHANTE SPORTAGE 4 RM.

Ce n'est pas la chaleur.

Ce n'est pas l'humidité.

C'est la Romance estivale de Kia qui rend l'été si torride!

A partir de **12 995 \$†**

Perdez votre âme avec une troublante Sephia!

Moteur 4 cylindres de 1,8 litres à DACT, 125 HP

- Boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée
- Deux coussins gonflables
- Cage de protection en acier
- Poutrelles d'acier dans les portières
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Verrouillage malle/réservoir de carburant/capot télécommandé
- Glaces teintées

Louez à partir de **169,58 \$** par mois

Acompte de 1 250 \$ à un taux de 0,10% pendant 48 mois*

ou louez avec acompte de **0 \$**

Financement de **0 %** pendant 48 mois‡

A partir de **20 995 \$†**

Flirtez avec une aguichante Sportage 4 RM

Glaces, verrous et rétroviseurs extérieurs commandés électriquement

- Radiocassette AM/FM stéréo
- Moteur 4 cylindres de 2 litres à DACT, 16 soupapes
- Deux coussins gonflables et un autre aux genoux du conducteur
- Réceptacle de pneu de secours à l'arrière
- Antivol
- Direction assistée.

Louez à partir de **239,80 \$** par mois

Acompte de 2 900 \$ à un taux de 0,9% pendant 48 mois*

ou louez avec acompte de **0 \$**

Financement de **0 %** pendant 36 mois‡

KIA

Enfin, la qualité accessible à tous!

www.kia.ca

Tous les véhicules Kia sont protégés par la garantie d'assistance routière Extra Kia de 24 heures, une garantie du rouage d'entraînement de 5 ans/100 000 km et des garanties de base de 3 ans/60 000 km.**

Kia St-Hyacinthe
2695, boulevard Casavant ouest
St-Hyacinthe (450) 774-3444

Houle & Frères Kia
3265, chemin Gascon
Mascouche (450) 477-5550

Ville Marie Kia
3010, rue Hochelaga
Montréal (514) 598-8800

Kia Montréal
4815, Buchan
Montréal (514) 908-2300

Kia Repentigny
815 A, rue Notre-Dame
Repentigny (450) 657-1031

Kia St-Léonard
7250, boulevard Langelier
St-Léonard (514) 256-1010

Bourassa Kia
1555b, boulevard St-Martin est
Laval (450) 669-7040

Kia Trois-Rivières
4200, boulevard Royal
Trois-Rivières (819) 373-7300

Kia Grenville
83, rue Maples
Grenville (819) 242-0115

Kia de Drummondville
1505, René Lévesque
Drummondville (819) 478-2655

Gravel Kia
505, rue St-Jacques
St-Jean-sur-Richelieu (450) 347-2835

Kia Serge Morand
202, Route 132
St-Constant (450) 635-4610

Kia de Sherbrooke
4290, boulevard Bourque
Rock-Forest (819) 563-3737

Kia de Valleyfield
2795, boulevard Hébert
St-Timothée (450) 370-0800

Longueuil Kia
1190, St-Laurent ouest
Longueuil (450) 651-5151

Kia St-Eustache
410, rue Dubois
St-Eustache (450) 623-9004

Kia de Granby
1348, rue Principale
Granby (450) 777-0332

Kia Victoriaville
445, boulevard Bois-Francis nord
Victoriaville (819) 758-5050

Kia Sorel-Tracy
7025, avenue de la Plaza
Sorel-Tracy (450) 742-1542

Joliette Kia
2029 C, Visitation
S.C.B. Joliette (450) 752-1952

* Nrs programmes de location sont établis, suite à l'approbation du crédit, par Crédit Kia Canada inc. Ils sont applicables à toutes les nouvelles Sephia (SF541V) et Sportage (SP541V) livrées avant le 31 juillet 2000. Les véhicules peuvent être différents de l'image qui en est montrée. Durée de location de 48 mois, avec remise au locuteur, au taux de financement de location de 0,10% pour la Sephia et de 0,9% pour la Sportage avec acompte ou échange équivalent de 1 250 \$/0,20 \$ pour la Sephia et de 2 500 \$/0,20 \$ pour la Sportage. Premier paiement de 169,58 \$/195,77 \$ et dépôt garanti de 250 \$/250 \$ exigibles lors de la livraison de la Sephia. Premier paiement de 239,80 \$/292,81 \$ et dépôt garanti de 350 \$/350 \$ exigibles lors de la livraison de la Sportage. L'obligation totale de location de la Sephia, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 13 375 \$, est de 9 389,84 \$ et l'option d'achat est évaluée à 4 012,50 \$. L'obligation totale de location de la Sportage, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 21 475 \$, est de 14 010,40 \$ et l'option d'achat est évaluée à 7 945,75 \$. Les obligations de location sont calculées sur la base d'une entente de 20 000 km/an (d'autres types d'ententes existent également). Si la limite est dépassée, des frais supplémentaires de 8 c par kilomètre s'appliquent. L'immatriculation, les plaques, l'inspection préalable à la livraison, les assurances et les taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Cette offre a une durée limitée et ne peut être combinée à aucune autre offre. Le concessionnaire peut louer ou vendre pour moins cher. Voir un concessionnaire Kia participant pour les détails. † Le prix de détail suggéré du fabricant pour un modèle Sephia de base (SL541V) est de 12 995 \$. Le prix de détail suggéré du fabricant pour un modèle Sportage de base (SP541V) est de 20 995 \$. Immatriculation, transport, inspection préalable à la livraison, assurances et taxes en sus. Les prix peuvent changer sans préavis. ‡ Un financement de 0,0% est possible pour tous les modèles Sephia et Sportage 2000 et pour une période de 48/36 mois, après approbation de crédit. Exemple de financement : 10 000 \$ à 0,0% par année représente un paiement mensuel de 208,33 \$/277,78 \$ pendant 48/36 mois. Le coût d'emprunt est de 0,00 \$/0,00 \$. Pour une obligation totale de 10 000 \$/10 000 \$. Voir un concessionnaire pour les détails. ** Certaines restrictions s'appliquent. Voir un concessionnaire pour les détails.

Un cimetière
menacé par
le niveau élevé
d'une rivière
et l'érosion

Presse Canadienne
HULL

Les paroissiens de Notre-Dame-de-la-Garde, à Val-des-Bois, dans l'Outaouais, soutiennent que leur cimetière est menacé par le niveau élevé de la rivière du Lièvre et l'érosion de la berge causée par les vagues des grosses embarcations.

Le cimetière plus que centenaire, où sont inhumés quelque trois cents paroissiens, est situé en bordure de la rivière. Certaines tombes se trouvent à une distance d'à peine une trentaine de pieds de la berge et la dénivellation n'est que d'environ trois pieds.

Le président de la fabrique jusqu'au 30 juin dernier et responsable du cimetière paroissial depuis plusieurs années, Léopold Gravel, craint le pire. Il soutient que le niveau d'eau de la Lièvre n'a cessé de croître depuis quelques années, ce qui, selon lui, entraîne une infiltration souterraine de l'eau jusqu'aux tombes.

« De nos jours, les cercueils sont scellées et si l'eau les force, elles vont tout simplement sortir de terre. Récemment, nous avons été obligés de pomper de l'eau de la fosse avant de pouvoir enterrer une personne », fait remarquer M. Gravel.

La DPJ se sert dans les rentes versées
par la SAAQ à une jeune accidentée

ÉRIC PLOUFFE

La Direction de la protection de la jeunesse ne passe pas par quatre chemins lorsqu'il s'agit de se faire rembourser. La DPJ de Montréal a retenu 6000 \$ sur les 8000 \$ de rentes que la Société de l'assurance automobile du Québec a versées à une jeune accidentée. Cette somme a été utilisée pour payer les coûts de son séjour dans un centre d'accueil, selon le règlement sur la contribution parentale.

Documents à l'appui, soeur Thérèse Paradis, de la Congrégation des Soeurs grises, a raconté à *La Presse* l'histoire de Diane (nom fictif) qu'elle a prise sous son aile vers l'âge de huit ans, comme elle l'a fait pour bien d'autres enfants qui ont vécu des problèmes familiaux.

Battue dès sa naissance, Diane n'est presque jamais sortie de la maison familiale. Sa mère préférerait l'enfermer dans une garde-robe pour lui faire apprendre son *Petit catéchisme*. Des voisins ont finalement

signalé aux autorités que l'enfant n'allait jamais à l'école. Peu de temps après, elle a été prise en charge par la DPJ.

La petite Aurore des années 1980 a ensuite été confiée à un centre d'accueil pendant une dizaine d'années. Elle a suivi des cours dans des classes spécialisées, car les sévices infligés par sa mère ont retardé son développement mental.

Entre-temps, soeur Paradis a pris soin de la fillette les fins de semaine en la faisant participer à des activités et à des camps spécialisés. En 1988, un autre malheur est venu assombrir la vie de l'adolescente de 15 ans. Elle a été happée par une voiture en traversant une rue de Montréal-Nord. L'adolescente s'en est tirée avec une jambe cassée et quelques égratignures. La SAAQ l'a indemnisée et les rentes ont été versées dans un compte en fiducie administré par la DPJ.

À 18 ans, Diane s'est retrouvée en appartement. Soeur Paradis a accepté d'assurer son suivi dans un appartement spécialisé et d'agir aussi à titre de curatrice de ses biens à la place de la DPJ.

Normalement, la jeune adulte devait avoir le droit de toucher les 8000 \$ accumulés depuis l'accident. Or, la DPJ a annoncé à soeur Paradis que Diane devait rembourser les frais de séjour au centre d'ac-

cueil depuis l'âge de huit ans. Sa mère en avait été incapable. Et la DPJ ne comptait pas faire de cadeau à Diane. Les frais s'élevaient à environ 6000 \$ et ont été prélevés à même ses rentes. La DPJ a expédié un chèque d'environ 2000 \$ par la poste pour Diane.

Aujourd'hui, soeur Paradis n'exige aucun remboursement. Elle souhaite seulement que le gouvernement rectifie le tir. « Pourquoi est-ce qu'il ne peut pas y avoir quelqu'un qui pourrait être sympathique à la cause de ces jeunes qui ont vécu le malheur toute leur vie ? »

Diane a maintenant 27 ans et habite seule dans un appartement de trois pièces et demi. Elle reçoit un chèque mensuel d'aide sociale. Soeur Paradis lui rend visite chaque jour. « Elle ne peut pas vivre toute seule, dit la religieuse de 71 ans. Elle ne peut même pas mettre ses pantalons sur un cintre. » Au moment de notre visite, Diane était dans un camp de vacances.

Selon Pierre Mercier, porte-parole de la SAAQ, le tuteur, choisi par un juge, gère l'argent versé par l'organisme. « Nous n'avons pas à nous immiscer dans les décisions de la cour. La gestion des finances est sous la responsabilité du tuteur et il est souverain dans ses décisions », a-t-il expliqué.

De son côté, la DPJ n'a pu confirmer le cas de Diane pour des raisons de confidentialité. « Ce que l'on peut dire c'est que ce genre d'histoire est plausible, a dit hier Jean Lepage, du Service des communications des Centres jeunesse de Montréal. C'est le genre de choses qui sont arrivées pendant l'application du règlement sur la contribution parentale jusqu'à il y a une semaine. »

Pour sa part, Québec poursuivait ses vérifications sur l'ensemble du territoire québécois pour tenter de faire la lumière sur l'application d'une partie du règlement sur la contribution parentale. Le ministre Gilles Baril a décidé, la semaine dernière, de « geler » pour une période indéterminée le règlement qui stipule qu'un enfant doit verser un sixième de ses revenus s'il reçoit plus de 125 \$ par mois, et si ses parents ne peuvent pas acquitter cette facture.

Le ministre Baril avait ainsi réagi à l'histoire de Mélanie Samaha, révélée par *La Presse* le 29 juin dernier. La Montréalaise de 19 ans avait manifesté l'intention de se défendre seule devant les tribunaux pour contester une facture de 700 \$ que la DPJ lui avait envoyée pour payer une partie de son séjour en famille d'accueil.

5,8%***
sur financement d'achat
jusqu'à 60 mois
sur tous les CR-V 2000.

* Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Accord Édition Spéciale 2000 (modèle CG567YE) ou le CR-V LX 2000 (modèle RD174YE) neufs. Échange ou comptant de 4 168 \$ (Accord) ou 3 818 \$ (CR-V), la première mensualité et un dépôt de sécurité de 400 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. ** P.D.S.F. de la berline Accord Édition Spéciale 2000 (modèle CG567YE) et du CR-V LX 2000 (modèle RD174YE) neufs. Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda. *** Programme de financement de H.C.F.I. à 5,8% offert à l'achat de tout modèle CR-V 2000 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé.

Société



PHOTOTÉQUE, La Presse

Amoncellement de cadavres (photo du haut) sur la rivière Akagera, près de la frontière entre le Rwanda et la Tanzanie. À gauche, le lieutenant-général Roméo Dallaire. Photo de droite, une jeune Rwandaise observe les dizaines de cadavres empilés dans une fosse commune près d'un camp de réfugiés du Zaïre.

Santé mentale des soldats: peu d'experts s'en vont en mission



André Duchesne

Printemps 1994. Le Rwanda est à feu et à sang. Dans ce pays d'Afrique de l'Est, le conflit inter-ethnique dégénère dans un massacre de la population qu'on a peine à imaginer en cette fin de XX^e siècle.

Tutsis et Hutus modérés sont tués par dizaines de milliers à coups de machette. Des amoncellements de corps jonchent les routes un peu partout. Les télévisions occidentales retransmettent ces images inimaginables d'un embâcle de cadavres sur une rivière. Des militaires découvrent une école bondée d'enfants décapités. Bilan : 800 000 morts.

Comme le drame était prévisible, les Nations unies avaient dépêché un trop petit contingent de Casques bleus, dont des centaines de soldats canadiens. Personne ne peut rester insensible à cette horreur quotidienne et de nombreux militaires reviennent psychologiquement marqués par cette expérience. Pourtant, au plus fort des massacres, les Forces armées canadiennes n'avaient aucun spécialiste en santé mentale déployé de façon permanente pour soutenir les troupes envoyées sur le terrain.

Cette situation n'est pas unique au Rwanda. En fait, au cours des dernières années, l'armée a dépêché bien peu d'experts, qu'ils soient psychiatres, psychologues, infirmières en santé mentale ou travailleurs sociaux, sur les théâtres d'intervention des Casques bleus canadiens.

« Dans les dernières années, nous n'avons pas envoyé d'équipe en santé mentale, ni de spécialistes, sur une base permanente lors de

ces missions, reconnaît le major Randy Buddam, psychiatre et conseiller en psychiatrie auprès du médecin-chef des Forces armées, à Ottawa. Il y en avait lors de la guerre du Golfe. Mais nous étions en guerre, pas en mission de paix. »

Les soldats envoyés en mission sont susceptibles de développer des troubles psychiques, dont le plus grave est l'état de stress post-traumatique. Éloignés de leur famille durant des mois, fatigués, vivant en promiscuité, exposés à des situations dangereuses, ils sont bien souvent les témoins impuissants de combats farouches, voire de massacres entre belligérants, sans avoir toujours toute la latitude pour intervenir.

L'exemple le plus éloquent est celui du lieutenant-général Roméo Dallaire qui ne s'est jamais remis du génocide rwandais, alors qu'il était commandant des Casques bleus. Disant ressentir une immense culpabilité, en proie à des cauchemars à répétition, obligé de prendre des congés pour raisons de santé, il a finalement annoncé son départ de l'armée canadienne, début avril.

Au cours d'entrevues accordées par la suite, le général Dallaire n'a pas caché être affecté de graves problèmes psychologiques, ni avoir tenté à deux reprises de mettre fin à ses jours. Cette sortie publique a eu des effets bénéfiques, car en coulisses on reconnaît qu'il a éveillé ses supérieurs aux carences des services en santé mentale prodigués aux militaires canadiens déployés lors de conflits. De plus, sa franchise a incité d'autres membres des Forces à consulter.

Le budget des Forces autorise six psychiatres en uniforme ; il n'y en a que cinq actuellement. On ne compte aucun psychologue clinicien en uniforme, à peine une douzaine d'infirmières en santé mentale et le nombre de travailleurs sociaux reste insuffisant. Tout cela pour 60 000 membres de la force régulière. L'armée emploie du personnel civil, mais pas en mission.

« Nous n'avons pas non plus tous les outils de détection nécessaires pour évaluer systématiquement l'état des troupes. Il faudrait



le faire, mais on manque d'argent. Et très peu de ces tests de dépistage sont en français », indique le lieutenant-commandeur Sylvain Landry, psychiatre à Valcartier. Ce manque de ressources est d'autant plus grave que les troupes canadiennes ont participé plus souvent qu'à leur tour à la vingtaine de missions de paix de l'ONU au cours des dernières années. Résultat, les membres du personnel médical sont déployés plus souvent que ceux d'autres pays et sont fatigués.

Les soldats sont également soumis à cette cadence accélérée. « Le tempo de nos missions, dans les dernières années, a été très élevé. Avec la fréquence des déploiements, c'est sûr que le niveau de stress augmente », explique le lieutenant-colonel David Sanschagrin, médecin-chef de l'armée de terre pour le secteur du Québec. Un militaire envoyé à l'extérieur du pays séjourne par la suite un minimum de 12 mois au Canada avant de retourner en mission.

Aumôniers, omnipraticiens et commandants

En l'absence de spécialistes sur les lieux de missions de paix, il revient aux aumôniers, aux omnipraticiens en uniforme et aux commandants de dépister les troubles de santé mentale pouvant survenir chez les militaires de leur unité de combat. Ils ont été formés en conséquence.

« Dans un bataillon, les gradés ont une responsabilité envers la troupe qui inclut le moral, le bien-être », rappelle le brigadier-général Robin Gagnon, commandant des forces terrestres pour le Québec. Ce dernier explique qu'avant chaque

mission, les aumôniers, les membres de l'équipe médicale et tous les officiers déployés reçoivent une formation pour dépister les symptômes de stress. « Ça n'en fait pas des spécialistes, mais ça les éveille aux différences de comportement des militaires. Ils peuvent ensuite les référer aux autorités médicales compétentes. » Il ajoute qu'en mission, les officiers vivent 24 heures par jour avec leurs soldats et peuvent aisément repérer un changement d'humeur.

Rappelant que des spécialistes ont déjà été déployés en mission, le général Gagnon estime que les services en santé mentale se sont grandement améliorés au Québec au cours des années. Sa présence y serait toutefois pour quelque chose, font remarquer des subalternes.

En effet, à la suite de missions de paix en Bosnie et au Timor oriental, des troupiers basés au Québec ont participé à des sessions de réintégration visant à permettre aux soldats de s'exprimer sur ce qu'ils ont vécu, à leur expliquer les difficultés qu'ils pourraient vivre à leur retour à la maison et à détecter éventuellement les personnes à risques. Estimant ces séances essentielles, le général Gagnon a donné une directive afin qu'elles soient obligatoires pour les troupes sous son commandement.

À Ottawa, le major Randy Buddam, psychiatre et conseiller du médecin-chef pour les questions de santé mentale, indique que la formation offerte pour le dépistage de problèmes sera encore améliorée et que l'on songe à enrôler des psychologues cliniciens dans la Réserve. « Lorsqu'un aumônier ou un omnipraticien a des doutes quant à l'état de santé mentale d'un soldat, il peut toujours nous téléphoner pour avoir un second diagnostic », ajoute-t-il.

Le major Buddam reconnaît qu'il y a encore beaucoup de travail à faire dans ce domaine. Mais, selon lui, la présence de spécialistes sur le terrain ne veut pas dire qu'il y aurait nécessairement moins de problèmes en santé mentale.

courriel : aduchesn@lapresse.ca

Les leçons du Rwanda

ANDRÉ DUCHESNE

« Si le général Dallaire ne s'était pas ouvert la trappe, on serait peut-être encore au même point qu'avant. »

Lieutenant-commandeur et psychiatre dans l'armée canadienne, le Dr Sylvain Landry croit que la décision de Roméo Dallaire de rendre publics ses problèmes de détresse psychologique a contribué au virage amorcé dans le secteur des soins en santé mentale offerts aux militaires.

Un des éléments clés de ce virage fut la création et l'ouverture, en septembre 1999, de cinq cliniques de post-déploiement consacrées exclusivement au soutien des soldats ayant des problèmes de santé associés au trauma et au stress opérationnel. Coût de l'investissement : 2,2 millions.

Situées à Halifax, Valcartier, Ottawa, Edmonton et Esquimalt (C.-B.), ces cliniques sont accessibles aux militaires actifs et aux anciens combattants. Elles sont déjà très achalandées. « En décembre, deux mois après l'ouverture, nous avions une cinquantaine de dossiers. En avril, il y en avait 130, et je ne crois pas que nous ayons tout vu », indique le Dr Landry, responsable de la clinique de Valcartier.

À Ottawa, le psychiatre Randy Buddam, conseiller du médecin-chef de l'Armée pour les questions de santé mentale, se dit surpris par le nombre de cas traités. Il souligne que la clinique d'Halifax a déjà reçu environ 140 personnes. « Plusieurs d'entre elles ont participé à la récupération des cadavres à la suite de la catastrophe du vol 111 de la Swissair (le 2 septembre 1998). C'est un travail à haut risque de stress », explique-t-il.

Selon le Dr Landry, d'autres changements doivent être apportés en santé mentale. Siégeant dans un sous-comité de 21 personnes chargé de revoir toute la question, il recommande la création d'une équipe de spécialistes en mesure d'intervenir rapidement sur les lieux de missions des Casques bleus canadiens.

« Cette équipe formerait un tronc commun regroupant un travailleur social, un psychologue et une infirmière en santé mentale qui appuieraient les troupes, explique-t-il. Chacun a ses compétences et ils se complèteraient. Leur travail ressemblerait à celui du groupe SPRINT (Special Psychiatric Rapid Intervention Team) de l'armée américaine. »

Le Dr Landry ajoute que l'expertise de ce groupe permettrait de rapatrier les soldats qui devraient l'être et d'éviter que des gens soient ramenés au pays sans que cela soit nécessaire. Tout cela en allégeant le travail des autres membres du personnel médical. Selon lui, la présence d'experts en santé mentale n'est pas nécessaire chaque fois qu'un contingent est déployé. Tout dépend de la durée et de l'intensité d'une mission et du nombre de personnes présentes sur le terrain.

« Actuellement, il y a une infirmière en santé mentale pour s'occuper des 1500 militaires déployés en Bosnie. C'est à mon avis acceptable, car la situation est calme », dit-il. Par contre, au cours d'un voyage d'une semaine effectué en mars au Timor oriental pour une session de réintégration, le Dr Landry a rencontré huit soldats qui lui ont fait part de difficultés personnelles et qui sont maintenant suivis à la clinique de stress post-opérationnel de Valcartier.

Les problèmes de santé mentale affectant un soldat sont moins apparents qu'une blessure par balle, mais doivent être traités avec autant de diligence. Car plus vite on agit, meilleurs sont les résultats. « Dans les études psychiatriques de la guerre 1939-1945, on avait déjà conclu qu'un militaire soigné le plus près possible de son bataillon d'appartenance a de meilleures chances de récupération qu'un militaire évacué vers l'arrière, loin de la famille régimentaire à laquelle il appartient », observe le général Robin Gagnon.

Ce n'est pas sans raison si des séances de débriefage (debriefing) sont organisées immédiatement après un incident critique impliquant des troupes canadiennes. De cette façon, on permet aux soldats d'extérioriser rapidement leurs sentiments sur l'expérience qu'ils viennent de vivre. Ce type de séances existe également dans le monde civil.

DEMAIN : Un manque criant d'omnipraticiens

Actualités

EN BREF

Gros lot de 3,3 millions pour une midinette

■ Georgia Tsatas, résidante du quartier Parc-Extension, à Montréal, a décroché l'un des trois gros lots de 3,33 millions du Lotto 6/49 de samedi dernier. Ayant travaillé pendant 38 ans dans les manufactures de vêtements, la nouvelle multimillionnaire a avisé son employeur qu'elle prenait sa retraite sur-le-champ, afin de gâter ses trois enfants et s'offrir des voyages, dont un en Grèce, où habite une de ses filles.

Travaux sur la 20

■ Les travaux routiers débutaient hier sur l'autoroute Jean-Lesage (autoroute 20), à Saint-Hyacinthe et Saint-Thomas-d'Aquin, et se poursuivront jusqu'au début d'août. Le projet consiste en la réfection de la surface de roulement sur la chaussée qu'empruntent les véhicules circulant vers Québec. La zone visée s'étend sur près de six kilomètres, d'un point situé à l'est de l'échangeur 123 jusqu'à la hauteur de la sortie 130. Durant les heures de travail, la circulation en direction de Québec sera déviée à contresens sur la chaussée opposée, où une seule voie par direction sera disponible. Les travaux évolueront par étapes et seront réalisés le soir, la nuit et en semaine seulement, soit du lundi au mercredi de 20h au lendemain 5h30, du jeudi 22h au vendredi 5h30 et du vendredi 22h au samedi 8h. Hors de cet horaire, la circulation sera entièrement rétablie, mais maintenue sur une surface irrégulière sur environ 500 mètres, entre les opérations de planage et d'asphaltage.

Un syndicat à Canoë

■ Le Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal (STIJM-CSN) a déposé une requête en accréditation au ministère du Travail dans le but de représenter les employés de Canoë, le site Internet appartenant à Quebecor. La démarche, entamée il y a quelque temps, est arrivée à son terme en fin de semaine lorsqu'une majorité de la trentaine d'employés réguliers de Canoë, à l'exception des conseillers en publicité, a adhéré au STIJM. Plusieurs des contenus de Canoë proviennent, et continueront de provenir, des médias imprimés du groupe Quebecor. Canoë complète Canoe, le site anglophone basé à Toronto.

Air Canada: les négociations se poursuivent

■ Les négociations entre Air Canada et l'Association des pilotes d'Air Canada (APAC) se poursuivent et « doivent continuer au cours des prochains jours », a indiqué hier le transporteur. « Les pourparlers sont détaillés et les deux parties travaillent assidûment à résoudre les points encore en litige, a affirmé Calin Rovinescu, vice-président général. Nous tenons à ce que nos clients sachent que nous sommes toujours fermement décidés à négocier une entente en évitant un arrêt de nos activités. » Comme des discussions sont en cours, l'APAC n'a pas signifié d'avis de grève à la société. Selon le code du travail canadien, un syndicat doit donner à l'entreprise un préavis de 72 heures avant de débrayer.

MARTIN PELCHAT

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Surprise : les irréductibles maires de la couronne nord mettent fin, du moins pour l'instant, à leur boycott du comité d'élus formé par la ministre Louise Harel dans le cadre de la réorganisation municipale.

Le 1^{er} août, alors qu'il sera question de transport en commun, les 27 maires de la couronne nord devraient donc être représentés au comité Bernard, pour la première fois depuis le début des travaux du groupe, en mars.

« Si on n'est pas là, c'est certain qu'on cède la place aux trois sociétés de transport, dit le porte-parole des 27. Yvan Deschênes, maire de Rosemère. Si on nous impose les conventions collectives de ces sociétés, ça représentera des coûts majeurs pour les citoyens. »

Avec l'appui de Montréal, Longueuil et Laval, les trois grandes sociétés de transport, la STCUM, la STRSM et la STL ont présenté en avril au comité Bernard une proposition visant à réduire de 21 organismes à trois régies seulement la constellation de structures impliquées dans le transport en commun dans la région de Montréal. Chaque CIT de banlieue serait fusionnée à une de ces trois sociétés.

Le maire Deschênes n'a pas tout à fait complété sa tournée des maires, mais il reconnaît que ceux à qui il a parlé sont unanimes à souhaiter que la couronne rejoigne le comité Bernard, du moins pour le dossier du transport en commun. « Pour la suite, on verra », dit M. Deschênes. « C'est évident que ce n'est pas de gaieté de coeur. Mais la loi créant la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a été votée. On nous l'a imposée malgré que 100 000 personnes aient dit non dans un référendum. »

MARTIN PELCHAT

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le ministère des Affaires municipales et de la Métropole se demande de quelle autorité la Ville de Lachine a décrété les mesures d'urgence, le 23 juin dernier, pour permettre le transport illégal de lourdes structures de pont malgré l'opposition des contrôleurs routiers.

Un article de la Loi sur les cités et villes donne à un maire le pouvoir de décréter « toute dépense qu'il juge nécessaire et octroyer tout contrat nécessaire pour remédier à la situation » dans les cas de force majeure « de nature à mettre en danger la vie ou la santé de la population ou à détériorer sérieusement les équipements municipaux ».

Mais ce n'est pas ce que le maire William McCullock a fait le 23 juin. Il a plutôt utilisé son décret pour ouvrir la voie au transporteur ontarien qui transportait par camion, sans les permis nécessaires, les pièces fabriquées par la compagnie ADF de La-



PHOTOTHÈQUE La Presse®

Dans le cadre de la réorganisation municipale, les maires de la couronne nord se rallient au comité présidé par le fonctionnaire Louis Bernard (sur la photo) pour discuter transports en commun.

La couronne nord attend d'autre part au début d'août les conclusions de deux études. Confiée à l'universitaire Danielle Pilette, qui vient de réaliser une étude semblable pour le compte de Saint-Bruno, la première vise à évaluer les coûts de la CMM, dont la couronne nord a réclamé en vain d'être exclue avant l'adoption de la loi, en juin. La seconde vise à évaluer les impacts juridiques de la loi 134 et a été demandée à Me Jean-François Gagné.

Montréal, Laval, la banlieue de l'île de Montréal et la Rive-Sud participent depuis plusieurs mois au comité Bernard, qui a déjà accouché de deux rapports : l'un sur les équi-

pements dont les déficits seront partagés au sein de la CMM, l'autre sur la création d'un fonds de développement métropolitain à même une taxe sur la richesse foncière.

Mais le plus gros défi du comité est encore à venir : faire rapport d'ici le 30 septembre sur les fusions souhaitables dans la région de Montréal. Montréal veut faire une seule ville de l'île, mais la banlieue s'y oppose fermement. Les élus de la couronne sud, opposés eux aussi aux fusions, comptent pour leur part remettre en question leur participation au comité avant d'entreprendre ce volet de son mandat.

Transport sans permis: Québec s'interroge sur la légalité du geste de Lachine

chine. Les contrôleurs routiers de la Société de l'assurance automobile du Québec s'opposaient à ces mouvements.

Un article de la Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre stipule d'autre part qu'un maire peut décréter l'état d'urgence dans l'ensemble ou une partie du territoire pour une période d'au plus 24 heures. Mais cet article n'est pas en vigueur, précise Renée-Claude Boivin, attachée de presse de la ministre Louise Harel. « Ce n'est pas un sinistre », ajoute-t-elle.

Le directeur général adjoint de la Ville de Lachine, Me Alain Cardinal, a lui-même prévenu le maire McCullock qu'il considèrerait qu'il n'avait pas de bases juridiques pour décréter les mesures d'urgence ce jour-là, selon le porte-parole de la Ville, Pierre Villeneuve. Il ne considèrerait pas non plus que la situation était de nature à les décréter, ajoute M. Villeneuve.

L'Unité autonome de service du contrôle routier a confié au service du contentieux du ministère des Transports le soin d'examiner cette affaire. « On ne souhaite évidemment

pas qu'on puisse utiliser des moyens comme ça pour faire du transport sans permis », déclarait vendredi à *La Presse* son porte-parole, Roger Saint-Laurent.

Les contrôleurs ont émis une dizaine de constats d'infraction contre le camionneur, mais en temps normal, ils auraient aussi saisi les camions le temps que leur propriétaire régularise sa situation. « On n'a pas ouvert une guerre avec la police », a expliqué M. Saint-Laurent.

Mal à l'aise avec cette controverse, le commandant du poste de police de quartier 8 du SPCUM, Stéphane Lemieux, a de son côté précisé hier qu'il n'avait pas donné son avis au maire sur la possibilité de décréter les mesures d'urgence, mais bien sur le danger que posait pour la sécurité la barge sur laquelle étaient chargées les pièces de pont destinées à Boston.

La pile était déjà haute de quatre à cinq étages et M. Lemieux dit avoir craint qu'un orage fasse basculer les pièces sur la piste cyclable voisine du quai de chargement du canal Lachine.

L'attraction qui se démarque cet été!

IMPREZA BRIGHTON

17995\$

Championne trois années consécutives (1995-1996-1997) au prestigieux «World Rallye Championship for Manufacturers». Subaru Canada est fière d'annoncer qu'elle est commanditaire officiel du «Championnat canadien des rallyes Subaru 2000».

OUTBACK

379\$ /MOIS

La Subaru Outback a reçu la première position dans la catégorie meilleure famille hybride dans le «Guide de l'Auto 2000», «World of Wheels» et «Le Monde de l'Auto» lui ont décerné le titre «Choix de l'Éditeur», l'ayant préférée comme la meilleure familiale pour une deuxième année consécutive.

L'attraction du mois!

FORESTER L 2001

Spécial! 339\$ /MOIS**

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
TRACTION INTÉGRALE

Meilleurs résultats dans sa catégorie dans le «Guide de l'Auto 2000», par Jacques Duval et Denis Duquet.

Meilleurs résultats dans sa catégorie aux essais de collision (modèle 1999). L'«Insurance Institute for Highway Safety» a publiée les résultats du rigoureux test de collision frontale asymétrique, à 65 km/h (juillet 1999), où elle a reçu la cote A+.

«Motoring 1998» (gagnant mini utilitaire de l'année).

LEGACY L

309\$ /MOIS

AUTOMATIQUE

La Subaru Legacy a été classée «Voiture de l'année» à 5 reprises par «l'Association des journalistes automobile du Canada», un record dans l'histoire de l'automobile.

IMPREZA

FINANCEMENT À PARTIR DE 2,8%

Offre se termine le 31 juillet 2000.

L'attraction intégrale™

* Prix détails suggérés du fabricant. Transport et préparation en sus : Impreza Brighton (IMP-SW4XS-XM). ** Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Legacy L (4DL-4X4EAT-RA), et Outback (SWOB4XS-RA) : versement initial de 3295 \$ ou échange équivalent. Forester L : versement initial de 2995\$ ou échange équivalent. Allocation de 20 000 km par année, 8¢ du km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. †Le financement est applicable seulement sur les modèles Impreza (excluant Impreza Brighton), 2,8% pour 24 mois. Sous réserve d'approbation de crédit. Les modèles illustrés peuvent différer. Détails chez votre concessionnaire. L'offre se termine le 31 juillet 2000.

www.subaru.ca

SUBARU AUTO CENTRE
Montréal (514) 937-4235

SUBARU LONGUEUIL
Longueuil (450) 677-6361

CONCEPT AUTOMOBILES
Granby (450) 372-2007

JOLIETTE SUBARU
Joliette (450) 755-1055

JOHN SCOTTI SUBARU
Saint-Léonard (514) 725-6777

SUBARU SAINT-HYACINTHE
Saint-Hyacinthe (450) 773-5262 ou (514) 332-0062

LACHUTE SUBARU
Brownsville (450) 562-0262

ADM AUTOMOBILES
Subaru de Laval (450) 668-6041

CARREFOUR SUBARU AUTO
Sainte-Rose (450) 625-1114

SUBARU REPENTIGNY
Repentigny (450) 585-9950 ou (514) 891-9950

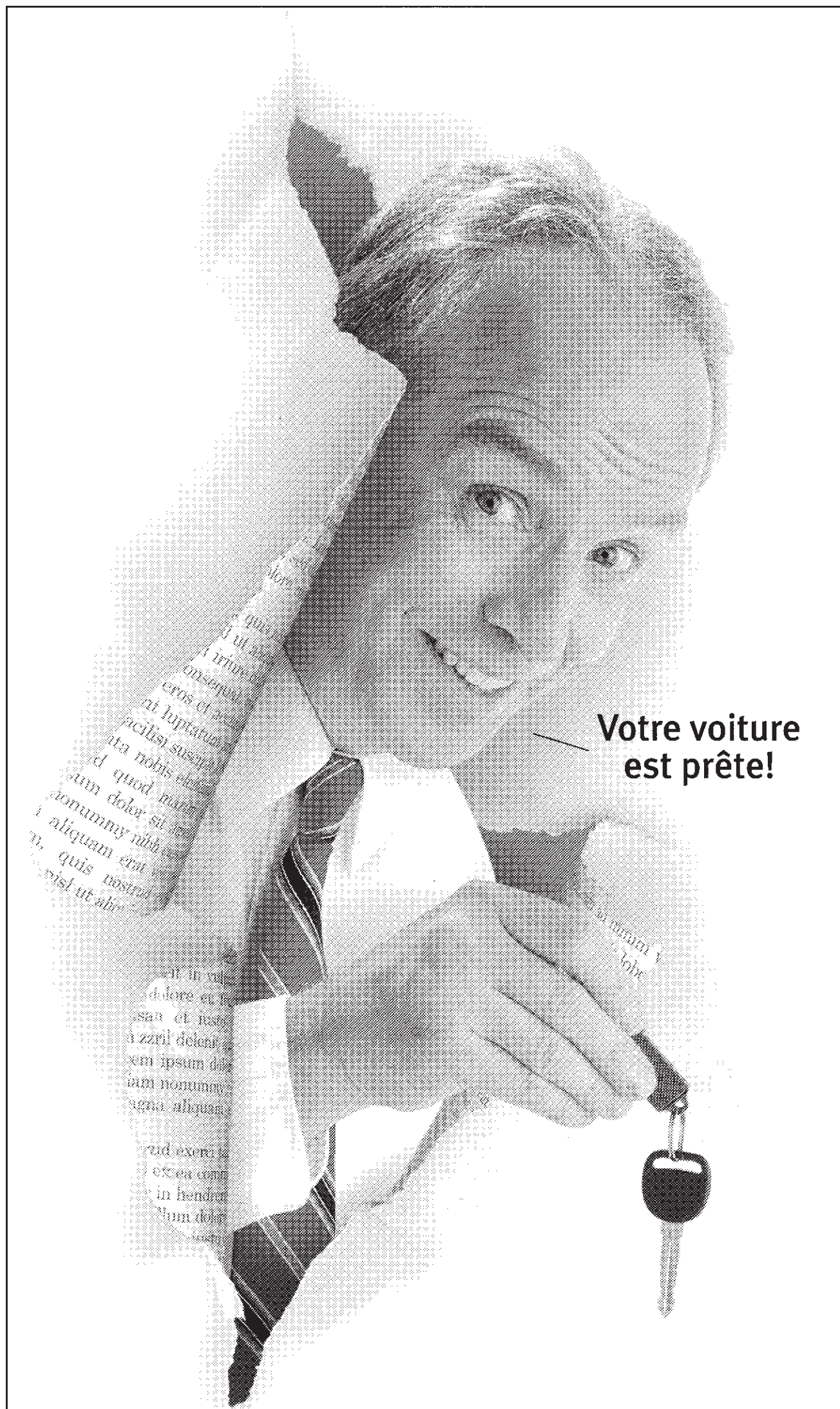
SUBARU LAVIGNE
Sainte-Anne-de-Bellevue (514) 457-5327

SUBARU SAINTE-AGATHE
Sainte-Agathe-des-Monts (819) 326-1600 ou 1 800 463-1600

CARON SUBARU
Valleyfield (450) 371-8511

SUBARU SAINT-JÉRÔME
Saint-Jérôme (450) 476-6165

GATINEAU SUBARU
Gatineau (819) 643-4341



Votre voiture est prête!

Procès du tabac: les fumeurs de la Floride réclament près de 200 milliards

Agence France-Presse
MIAMI

Jusqu'à 196 milliards de dollars : les avocats des centaines de milliers de fumeurs de Floride qui ont porté plainte contre les cinq principaux fabricants de cigarettes américains ont placé la barre très haut, hier, en réclamant un montant record de dommages et intérêts aux géants du tabac, pour avoir « décimé des millions d'Américains » en un demi-siècle « de tromperie ».

Entamé il y a deux ans, ce procès qui s'achève dans les prochains jours fait peser sur l'industrie du tabac américaine ce qui pourrait bien être la plus lourde menace judiciaire qu'elle ait jamais connue. D'autant que le même jury, qui compte six membres, avait déjà condamné les fabricants à verser 12,7 millions de dollars de dommages-intérêts à trois fumeurs atteints de cancer, estimant que leurs produits étaient mortels et défectueux.

Ce procès en nom collectif, intenté au nom de 300 000 à 700 000 fumeurs malades de Floride et qui vise les cinq premiers fabricants du pays, Philip Morris, R.J. Reynolds, Brown & Williamson, Lorillard et Liggett, risque d'inscrire un nouveau record dans les dommages et intérêts accordés par la justice américaine.

Étant donné les chiffres qu'ils ont entendus, les jurés pourraient bien aller au-delà des 4,8 milliards infligés au constructeur automobile General Motors l'an dernier après l'incendie d'une voiture, somme ensuite réduite par le juge à 1,09 milliard.

Hier, lors des ultimes plaidoiries, Stanley Rosenblatt, l'un des

avocats des fumeurs a estimé qu'« un demi-siècle de tromperies de cette industrie a décimé des millions de vies ». « Jamais un si petit nombre (de personnes) n'a causé un si grand tort à autant de personnes pendant aussi longtemps et le jour du jugement est arrivé », a-t-il déclaré.

Stanley Rosenblatt a jugé que 154 milliards de dollars serait une somme « juste et appropriée » tout en invitant les jurés à étudier une fourchette allant de 123 à 196 milliards de dollars. Des témoins ont estimé que les cinq firmes nommées dans le procès avaient les moyens de payer 150 milliards de dollars.

Mais les fabricants de tabac incriminés estiment qu'ils ne doivent pas être contraints de payer plus que leur valeur nette cumulée de 15,3 milliards de dollars.

Le juge Robert Kaye a refusé d'imposer une limite pour les éventuels dommages et intérêts. Toutefois, la loi de Floride stipule qu'ils ne doivent pas entraîner la faillite des entreprises sanctionnées.

Chaque partie a deux jours pour les dernières plaidoiries. Les délibérations du jury devraient commencer à la fin de la semaine. Mais toute condamnation à des réparations devrait être contestée en appel par les fabricants, ce qui devrait prolonger la procédure de deux ans.

Les fabricants de cigarettes américains se sont déjà engagés en 1998 à payer quelque 254 milliards de dollars sur 25 ans dans le cadre d'un règlement à l'amiable avec les 50 États américains.

Le ketchup va devenir vert pour séduire les enfants

Agence France-Presse
NEW YORK

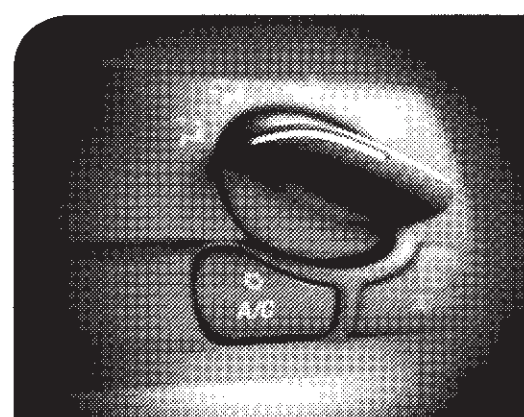
Le célèbre producteur américain de sauce tomate Heinz va lancer, à l'automne, un ketchup vert pour les enfants afin de consolider sa suprématie sur ce marché très convoité.

Des études ont montré que les enfants voulaient plus de couleur dans leur menu, a indiqué la compagnie de Pittsburgh, hier, dans un communiqué. Les jeunes consom-

mateurs citent souvent le vert comme leur couleur préférée, a-t-elle ajouté.

« Les enfants consomment plus de la moitié du ketchup aux États-Unis. Pourtant, jusqu'à maintenant, ils n'avaient pas leur propre ketchup », a souligné Heinz.

Le groupe a également annoncé la naissance d'une nouvelle bouteille, plus maniable et plus précise, pour dessiner « un avion sur un sandwich ou des petites fleurs sur les frites ».



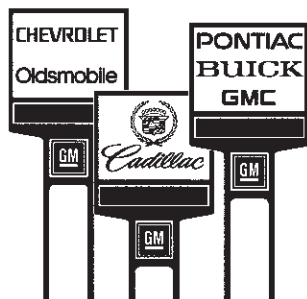
Vérification du climatiseur

69⁹⁵\$
un prix sans mauvaise surprise

*Vidange d'huile incluant une inspection en 15 points	28⁹⁵\$	Entretien du système de refroidissement	89⁹⁵\$
Protège-capot pour Cavalier et Sunfire	99⁹⁵\$	Shampooing cirant (473 ml)	9⁹⁹\$
Nettoyant de sellerie cuir, vinyle et tissu (415 g)	4⁵⁹\$	Nettoyant tous usages (473 ml)	9⁹⁹\$


Service Goodwrench
Bien fait. À temps.

1 800 463-7483



www.goodwrench.gmcanada.com

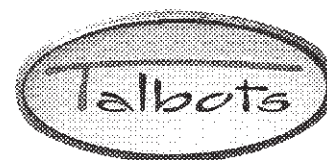
Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures ou camionnettes GM. Voir les conditions chez les concessionnaires participants. Toutes taxes et droits en sus. Prix en vigueur jusqu'au 30 août 2000. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

*À l'exception des Corvette et des camions à moteur diesel.

notre fameux
soldes semi-annuel

encore plus de spéciaux
dès demain le 12 juillet

de
30 à 60%
de rabais
sur nos prix originaux
Les quantités sont limitées.



Centre commercial Rockland (514) 344-9295
Centre Fairview Pointe-Claire (514) 697-3310

EN BREF

Accusé de meurtre

■ Éric Néron, un résident de Cap-de-la-Madeleine âgé de 20 ans, a été formellement accusé hier, à Trois-Rivières, du meurtre au premier degré de Joëlle Delage, survenu vendredi dernier dans un terrain boisé de Saint-Louis-de-France, près de Trois-Rivières. Le prévenu aurait entraîné la victime à cet endroit vers 3h du matin, après que le couple eut passé la soirée et le début de la nuit au centre-ville de Trois-Rivières. Le corps de la victime a été trouvé au pied d'une falaise d'une vingtaine de mètres, près de la rivière Saint-Maurice.

Conduite avec facultés affaiblies

■ Un individu de 30 ans de Saint-Marc-sur-Richelieu, Marc Laramée, a comparu hier au palais de justice de Saint-Hyacinthe, à la suite d'un accident qui a fait huit blessés dimanche à Upton, en Montérégie. Il fait face à plusieurs accusations dont celles de conduite avec facultés affaiblies et négligence ayant causé des lésions corporelles. Deux des victimes sont des fillettes de quatre et six ans, qui se trouvent dans un état grave.

Fraude fiscale

■ Arsène Fils-Aima, un résident de Montréal, a plaidé coupable récemment à des accusations d'avoir produit pour lui et pour d'autres de fausses déclarations de revenus pour les années d'imposition 1991 à 1996. L'enquête de Revenu Québec a démontré que M. Fils-Aima a joint de faux relevés d'emploi à ses déclarations de revenus et qu'il a ainsi obtenu ou tenté d'obtenir indûment pour ces années des remboursements d'impôt. M. Fils-Aima devra payer des amendes totalisant 62 727 \$ plus des frais s'élevant à 10 506 \$.

Témoins recherchés

■ La Sûreté du Québec est à la recherche de témoins à la suite de l'accident qui, le 4 juillet sur l'auto-route 15 Sud, à la hauteur du boulevard Saint-Martin, a coûté la vie à Simon Pélaiez, 20 ans, de Greenfield Park. L'accident s'est produit vers 5h, lorsqu'une Nissan 300 ZX jaune transportant trois personnes a quitté la route et fait plusieurs tonneaux. La victime a été éjectée et est décédée par la suite. Le conducteur, Jason Ward, 18 ans, de Brossard, a dû fournir un échantillon sanguin et a comparu vendredi pour faire face à une accusation de conduite dangereuse ayant causé la mort.

Six victimes du feu

■ L'an dernier, 3986 incendies ont fait rage à Montréal, dont 391 majeurs. Le Service de la prévention des incendies déplore six victimes (un enfant, trois personnes âgées et deux adultes), par rapport à neuf en 1998. Il n'y avait aucun avertisseur de fumée dans quatre des logements où ont eu lieu les incendies mortels.

Pêcheur disparu

■ La Sûreté du Québec poursuivait des recherches, hier, afin de retrouver Claude Pelletier, un pêcheur dont le canot a été retrouvé brisé en deux sur la rivière Péribonka, au Lac-Saint-Jean. Hier, ceux qui effectuaient les recherches ont aussi trouvé un gilet de sauvetage.

Accident mortel

■ Jacques Léveillé, 45 ans, de Beauceville, a perdu la vie de façon tragique tôt hier matin quand le fardier qu'il conduisait s'est renversé sur la route 175, dans la Réserve faunique des Laurentides. Les policiers de Chicoutimi ont été appelés rapidement sur les lieux par un témoin de l'accident. Tout indique que le camionneur a été victime d'un malaise ou s'est endormi au volant.

loto-québec *résultats*

Banco **Quintissime**

Tirage du 2000-07-10

03 08 12 13 19
21 27 29 32 42
45 52 55 60 61
62 64 65 69 70

3 4
689 3106

Extra

Tirage du 2000-07-10

NUMÉRO: 334552

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

loto-québec *résultats*

30 ANNIVERSAIRE

NUMÉRO COMPLET 100 000 \$
5 DERNIERS CHIFFRES 1 000 \$

4 DERNIERS CHIFFRES 100 \$
3 DERNIERS CHIFFRES 30 \$
2 DERNIERS CHIFFRES 20 \$

Numéro du 2000-07-11: **596202**

(numéros décomposables)

2000-07-01 238948	2000-07-06 593376
2000-07-02 000347	2000-07-07 657845
2000-07-03 407305	2000-07-08 169578
2000-07-04 873024	2000-07-09 308079
2000-07-05 432630	2000-07-10 735126

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

100 000\$ chaque jour du 1^{er} au 30 juillet 2000

Financement à l'achat **5,8%**[†] Durée limitée.

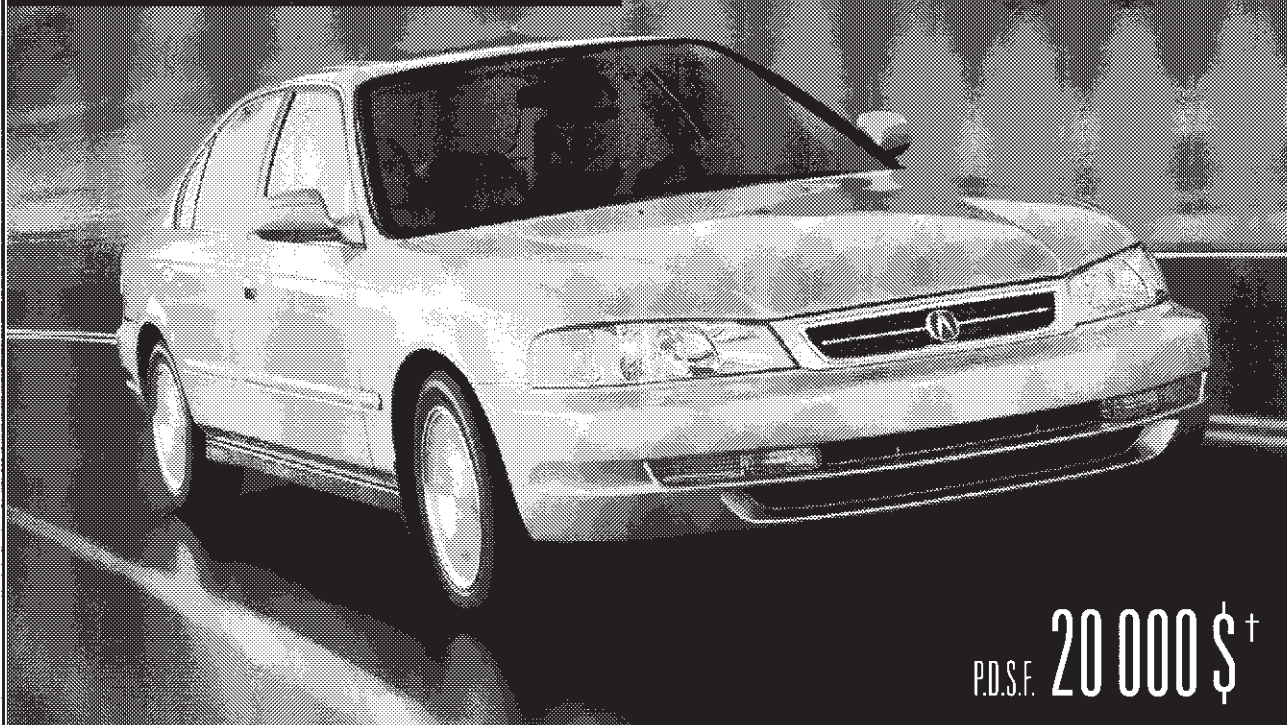
L'Acura 1.6EL Édition Spéciale Caractéristiques principales: climatiseur, groupe électrique, radio AM/FM avec lecteur de CD, régulateur de vitesse, puissant moteur VTEC, système d'entrée sans clé et tellement plus...

Option 0\$ comptant disponible. Transport et préparation inclus. 0\$ dépôt de sécurité pour un temps limité.

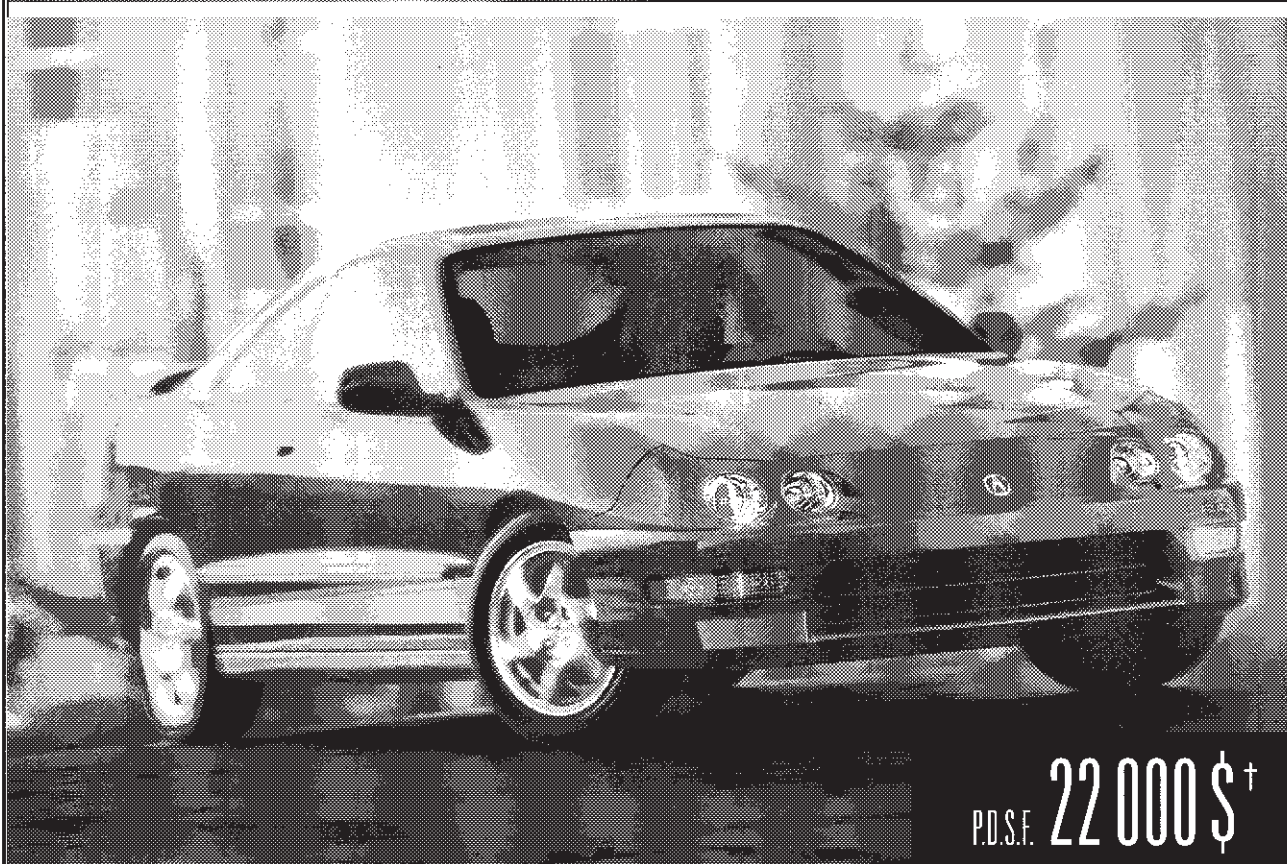
L'Acura Integra Édition Spéciale Caractéristiques principales: climatiseur, groupe électrique, radio AM/FM avec lecteur de CD, antenne électrique, becquet arrière, roues en alliage et tellement plus...

Manquez pas les bas taux.

Location de 278\$/mois*



P.D.S.F. 20 000 \$[†]



P.D.S.F. 22 000 \$[†]

Les Acura 1.6EL Édition Spéciale 2000 et Integra Édition Spéciale 2000

Une vision qui inspire un élan de passion. **ACURA**

*Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois établi pour l'Acura 1.6EL (modèle MB454YPB) 2000. Total des paiements de 15 639\$. Un acompte de 2 295\$ et un premier versement sont requis; pour l'option 0\$ comptant, seul le premier versement est requis. Le modèle offert peut différer de l'illustration. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par kilomètre supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. †Financement à 5,8% S.A.C. pour les modèles 1.6EL et Integra, à l'exception de la Type R (DC231V). Plusieurs termes offerts. Un acompte pourrait être exigé.

†P.D.S.F. de 20 000 \$ pour la 1.6EL (modèle MB454YPB) 2000 et de 22 000 \$ pour l'Integra (modèle DC434YPB) 2000 neuves. Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les modèles offerts peuvent différer des illustrations. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E.
Anjou

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau O.
Brossard

On embellit
les routes
du Québec



GRÂCE À LA FONDATION LES AILES DE LA MODE, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER
LA MAISON DE RÊVE LES AILES DE LA MODE

Avec la collaboration de



Au total, 16 prix à gagner, dont une Audi TT. La Maison de Rêve est située au 421, rue de la Prunelle, dans le projet l'Esplanade de l'île à l'île des Soeurs et pourra être visitée entre le 22 mai et le 8 octobre 2000.

Heures de visite: Lundi, jeudi et vendredi de 14h à 20h.
Samedi et dimanche de midi à 17h.

Le tirage de la Maison de Rêve se tiendra le 9 octobre 2000 sur les ondes de TQS.

John Ciaccia lance son livre sur la crise d'Oka

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Il y avait foule hier soir au lancement du livre de l'ex-ministre des Affaires autochtones, John Ciaccia. Dans *La crise d'Oka : Miroir de notre âme*, M. Ciaccia raconte la crise telle qu'il l'a vécue. Le livre, en version française et anglaise, sera en librairie dès ce matin ; déjà, un vent de controverse se lève.

« Il met encore de l'huile sur le feu », commente Michel Beaulne, un restaurateur qui était aussi président de la Chambre de commerce d'Oka, en 1990. M. Beaulne pense que le livre de l'ancien ministre provincial est un règlement de comptes à peine déguisé qui en dit peu sur ce qui s'est vraiment passé autour des barricades, il y a 10 ans. « S'il avait voulu faire quelque chose pour le Québec, il aurait donné les deux côtés de la médaille », affirme M. Beaulne.

John Ciaccia maintient pourtant que c'est précisément ce qu'il a fait, donner les deux versions des faits dans ce livre. Selon lui, son ouvrage est un bon portrait des traumatismes subis de part et d'autre des barricades. John Ciaccia a mis trois ans pour écrire son livre ; encore aujourd'hui, il parle de la crise d'Oka avec émotion. « Le pire a été évité », dit-il, même s'il pense que la voie de la conciliation aurait été possible. L'ancien ministre prétend que le gouvernement fédéral aurait dû acheter les

terres qui étaient au coeur du litige pour régler le problème.

Il blâme aussi l'intervention armée de la SQ qui a fait dégénérer les choses. Et qui a laissé les deux peuples avec de profondes séquelles que « même des compensations ne pourront effacer ».

Pour Michel Beaulne, John Ciaccia se donne le beau rôle dans son livre : « Il attaque Sam Elkas ; il attaque le gouvernement ; il attaque la SQ ; mais, lui, qu'a-t-il fait pour aider les gens ? », demande le restaurateur.

M. Beaulne soutient que M. Ciaccia, « qui était payé par nous », avait le devoir d'agir avant la crise. Que les événements d'Oka cachaient plus qu'une question d'agrandissement de terrain de golf et que le ministre des Affaires autochtones aurait dû s'attaquer au problème bien avant que le climat se détériore. « S'il avait voulu être le sauveur, il aurait pu aider », dit-il.

Selon M. Beaulne, la crise a été aussi mal gérée après que pendant. « On a nommé un conciliateur, Guy Bélisle, et on a laissé son rapport sur les tablettes », ajoute-t-il.

« Beaucoup de commerçants ont tout perdu », explique M. Beaulne qui lui-même, en tant que restaurateur, a été très touché par la crise et ses suites : « Les gens avaient peur de venir au restaurant ».

M. Beaulne a donc déménagé son établissement de l'autre côté du lac des Deux-Montagnes, à Hudson. De la crise d'Oka, il garde un souvenir amer et de la rancœur contre le ministre des affaires autochtones de l'époque, « qui n'a pas fait son travail », dit-il.

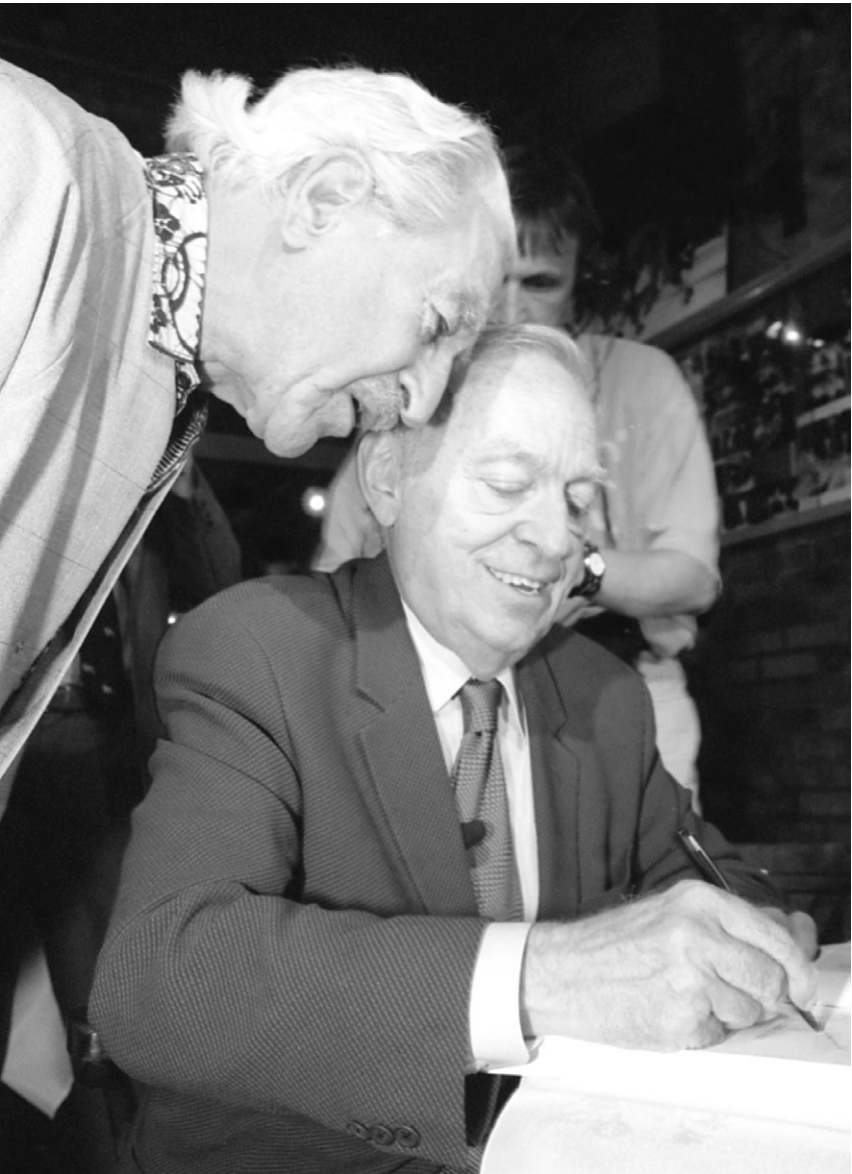


PHOTO PATRICK SANFAÇON, La Presse ©

« C'est un homme politique, pas un politicien. C'est très différent ! » disait hier Michel Chartrand de John Ciaccia. Le célèbre syndicaliste s'est rendu au lancement du livre de l'ex-ministre des Affaires autochtones pour s'en faire dédicacer un exemplaire.

Une cargaison de bière bien mal accueillie au Labrador

Presse Canadienne
NAIN, Terre-Neuve

Un navire transportant une cargaison de bière a fait face à quelques manifestants, hier, lors de son arrivée à Nain, une communauté inuite du nord du Labrador aux prises avec de graves problèmes d'alcoolisme.

Les quatre manifestants portaient des pancartes dénonçant une telle livraison qui, selon eux, devrait être interrompue jusqu'à ce que cette ville de 1300 habitants adopte un plan de lutte contre l'alcoolisme.

Un seul magasin du village vend de la bière et ses stocks étaient épuisés en février. On a dû attendre le retrait de la banquise sur la mer, avec la venue du temps plus clément, pour effectuer une nouvelle livraison par bateau. Le coût de transport de la bière par avion est beaucoup trop élevé.

Les habitants ne peuvent acheter qu'une seule caisse de 24 bouteilles par jour.

L'unique bar de l'endroit était également à cours de bière durant l'hiver, mais il pouvait continuer à vendre d'autres boissons alcoolisées.

Au cours des cinq derniers mois, six suicides et un meurtre se sont produits à Nain et selon la Gendarmerie royale du Canada, la consommation d'alcool était en cause dans chacun de ces cas.

Vous allez adorer ce qui est au programme ce soir.



Dépliez votre chaise de parterre. Pointez votre télécommande vers la porte du garage. Et captez toute l'excitation du programme sport de ce soir : la toute nouvelle Corolla Sport 2001. Très racée avec l'ajout de phares antibrouillards, de roues en alliage, de moulures protectrices latérales et d'un aileron arrière. Ensuite, imaginez vos mains agripper un volant sport. Et ressentez toute la puissance des 125 chevaux du moteur VVT-i*. Pendant ce temps, vous serez tout sourire sous l'éclairage rouge des instruments qui comprennent un indicateur de température extérieure. Et si vous pensez qu'admirer la nouvelle Corolla Sport c'est quelque chose, vous devriez faire un essai routier.

LA TOUTE NOUVELLE COROLLA SPORT 2001

 Votre concessionnaire Toyota est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux canadiens.*Système de distribution à colage variable intelligent : Système breveté de Toyota.

 **TOYOTA**

1 888 TOYOTA-8  www.toyota.ca

Politique

Le Québec souhaite se doter d'aires protégées

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le Québec a décidé de se doter d'une stratégie qui permettra, dans les meilleures conditions, de sauvegarder les richesses naturelles, la flore et la faune québécoises.

Le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, ses collègues des Ressources naturelles, Jacques Brassard, et de la Faune, Guy Chevrette, ont annoncé hier la création d'un comité chargé d'élaborer, dans un an au plus tard, une politique de protection de la diversité biologique sur 8 pour cent du territoire sauvage québécois d'ici 2005.

« Le Québec doit maintenir ses efforts collectifs et ses investissements pour rencontrer ses engagements internationaux et atteindre les hauts standards environnementaux reconnus », a noté M. Bégin en invitant la population à participer à l'élaboration du projet.

De son côté, le ministre Brassard a rappelé que les consultations publiques réalisées sur le régime forestier confirment la volonté des utilisateurs de la forêt de s'engager dans cette voie « en vue d'harmoniser et d'assurer une meilleure cohabitation de tous les usagers Quant au ministre Chevrette, il a insisté sur la nécessité de mettre en commun « toutes nos expertises pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la stratégie concernant les aires protégées ».

« Le succès de l'entreprise passe par un partenariat avec les industries et les communautés locales, a-t-il dit. Nous avons démontré que cela était possible et nous continuerons de le prouver. Ce sont des engagements importants pour la sauvegarde des milieux naturels et fauniques du Québec, des gestes responsables pour les générations futures. »

Le Québec recherche une nouvelle approche pour développer une vision intégrée, unifiée et concertée du réseau québécois des aires protégées comportant, entre autres, les réserves écologiques, les parcs québécois et nationaux, les habitats et les refuges fauniques et les rivières à saumon.

L'État espère aussi sauvegarder la diversité biologique — terrestre, aquatique estuarienne et marine — en préservant les milieux fragiles et les espèces vulnérables.

Le gouvernement consultera les principaux intervenants, les organismes concernés et les communautés autochtones pour mener à bien son projet.

Mme Harel réclame des précisions sur la politique des régions

PIERRE APRIL
Presse Canadienne, QUÉBEC

Si la politique québécoise de la ruralité du ministre des Régions, Jean-Pierre Jolivet, n'est pas encore rendue publique, c'est parce qu'elle doit être revue et corrigée, selon sa collègue des Affaires municipales, Louise Harel.

Dans une note du 12 juin sur la politique de la ruralité proposée par le ministre Jolivet le 31 mai, déposée au Conseil des ministres, dont La Presse Canadienne a obtenu copie, Mme Harel réclame une série de précisions sur les rôles des municipalités régionales de comté (MRC) et les Centres locaux de développement (CLD), tout en affirmant « qu'il est regrettable que le ministère des Régions mette en opposition le monde rural et le monde urbain ».

« En plus de n'apporter rien de neuf, souligne le mémoire présenté par Mme Harel, cette approche a pour effet de mettre l'emphase sur les divergences entre ces deux mondes et d'alimenter les frustrations des ruraux vis-à-vis les urbains ».

Présidente du comité ministériel des affaires régionales et territoriales, Mme Harel notait, le 13 juin, dans un autre document, que la politique proposée faisait jouer aux CLD un rôle qui recoupe celui des MRC.

Cette politique, qui nécessitera pour l'exercice 2000-2001 et pour les cinq exercices financiers subséquents une somme totale de 550 millions (soit 148 millions pour financer des mesures connues et 401 millions de crédits additionnels), a aussi incité le Conseil du Trésor à poser des questions. Il a demandé que les orientations qui seront retenues par le gouvernement « constituent des objectifs à court et à moyen termes » qui devront « tenir compte des marges de manoeuvre (budgétaires) disponibles et des autres priorités gouvernementales ».

Responsable de la réforme municipale, Mme Harel a demandé à son collègue d'établir avec exactitude la liste des MRC qui pourront bénéficier de mesures particulières en accordant la priorité aux municipalités les plus en difficulté.

Day compte se faire élire «à la première occasion»

HUGUETTE YOUNG
Presse Canadienne, AYLMER

Fort d'une éclatante victoire, le nouveau chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, a invité les Québécois à se joindre à son parti pour déloger les libéraux du pouvoir.

Souriant et l'air décontracté, M. Day a réuni son équipe de transition à Aylmer hier, pour préparer son arrivée à Ottawa. La réunion se poursuivra aujourd'hui dans la capitale fédérale.

« C'est très important pour moi d'être ici au Québec pour préparer cette première réunion comme chef de l'Alliance canadienne, a-t-il lancé lors d'un point de presse. Nous sommes maintenant en train de bâtir une option nationale aux libéraux fédéraux et je crois moi-même et les autres aussi, que c'est important que les Québécois occupent une place importante au sein de l'Alliance canadienne. »

M. Day, qui a hérité du poste du chef de l'opposition officielle, a indiqué qu'il avait hâte d'en découdre avec les libéraux de Jean Chrétien lors des prochaines élections, un parti « fatigué » en mal d'idées. L'ex-trésorier albertain a ajouté qu'il comptait se faire élire « à la première occasion » à la Chambre des communes lors d'une élection partielle. Deux députés de l'Alliance lui ont offert leur siège. M. Chrétien lui aurait promis de ne pas lui mettre des bâtons dans les roues et de convoquer une élection partielle dans les plus brefs délais.

« Il a indiqué qu'il avait hâte de me voir à la Chambre des communes. Je ne pense pas qu'il



PHOTO PC

Le chef conservateur, Joe Clark, qui assistait hier au Stampede de Calgary, a réitéré qu'il était prêt à livrer la bataille à Stockwell Day lors d'une élection complémentaire dans Calgary-Centre.

parlait des tribunes publiques », a ironisé M. Day.

Le chef de l'Alliance emménagera par la suite à Stornoway, la résidence officielle du chef de l'opposition, le temps de « dépeussier les toiles d'araignée » pour son successeur, Jean Chrétien.

L'Alberta tient à coeur à M. Day mais il n'a

pris aucune décision finale quant à un duel électoral contre le chef conservateur, Joe Clark, dans la circonscription de Calgary-Centre. Pour sa part, Peter White, l'un des conseillers de l'ex-premier ministre Brian Mulroney et coprésident du Fonds de l'Alliance, croit qu'il serait « intéressant » d'avoir ce duel entre deux Albertains.

Clark prêt à l'affronter

À Calgary, M. Clark a réitéré hier qu'il était prêt à livrer la bataille à M. Day. Maintenant que l'Alliance s'est choisi un chef, il croit que les Canadiens se tourneront vers les conservateurs et leurs politiques, le seul parti apte à former un gouvernement nationall, dit-il.

Pour refaire l'unité de son parti, M. Day a pris soin de ne pas écorcher ses anciens rivaux. Les partisans de l'ex-chef réformiste Preston Manning et de l'ex-stratège ontarien Tom Long étaient assis autour d'une même table hier.

M. Day réunira son caucus pour la première fois demain. Preston Manning, l'ex-chef réformiste qui a lancé l'idée d'une grande coalition de droite, y sera. Ce dernier jouera un « rôle significatif » au sein du caucus, a précisé M. Day.

Quant aux libéraux, le responsable de l'équipe électorale, Warren Kinsella, a soutenu, hier, sur les ondes de Newsworld, que les Canadiens n'accepteraient jamais les idées de droite d'un jeune candidat comme Stockwell Day. M. Chrétien n'a rien à craindre, a-t-il dit.

« Ce n'est pas la date sur le certificat de naissance qui compte. Ce qui compte, c'est ce qu'on a dans le coeur et dans la tête. Je suis convaincu, et tous les autres libéraux raisonnables le sont aussi, que M. Chrétien va battre M. Day. »

Arts et spectacles

Une autre grande voix de Radio-Canada s'éteint

Henri Bergeron meurt d'un cancer à 75 ans

SUZANNE COLPRON

Henri Bergeron n'est plus. Celui qui fut pendant de nombreuses années l'incarnation de la télévision publique s'est éteint hier, à l'âge de 75 ans, des suites d'un cancer.

De toutes les voix de Radio-Canada, la sienne avait été la première.

« On connaît son dévouement pour la cause de la langue française, mais on a tendance à oublier sa passion pour la musique. Il a été, avec Wilfrid Pelletier, un ardent défenseur et un grand promoteur de la musique », rappelait hier son fils Alain, fondateur du groupe *Manège* dans les années 70, aujourd'hui professeur de musique.

On connaît peut-être aussi moins bien la place qu'occupait dans sa vie son rôle de père.

« Il était un père remarquable, toujours très présent dans la vie familiale, même si sa vie professionnelle prenait beaucoup de place, ajoutait Alain Bergeron. Il faisait beaucoup d'activités avec nous, de la plongée, du ski, du bateau... »

Né le 17 mai 1925, à Saint-Lupicin, au Manitoba, où il avait complété ses études universitaires en arts et sciences, M. Bergeron a été annonceur, animateur et présentateur maison pour les émissions et les séries prestigieuses de Radio-Canada, durant 33 ans, de 1952 à 1985. On se souviendra de l'émission des *Beaux Dimanches* qu'il a animée pendant 18 ans, de *L'Heure du concert* et de *Concert pour la jeunesse*.

Radio Ville-Marie

Atteint d'un cancer de l'intestin depuis un peu plus de deux ans, il avait subi une première opération en novembre 1998, suivie d'une deuxième, au foie, en juin 1999.

« Il a été bien jusqu'en février dernier », a souligné son fils Alain, qui était présent au moment de sa mort. « Il est entré une première fois à l'hôpital en mars dernier, puis il a vécu avec les siens jusqu'à la semaine dernière. Sa mort est un choc, mais on a eu la chance de faire nos adieux. Il a combattu la maladie jusqu'à la fin. »

M. Bergeron collaborait encore à Radio Ville-Marie, la radio religieuse de Montréal, il y a deux mois. Il avait parrainé avec Marguerite Lescop l'événement annuel de collecte de fonds de la station au début du mois de mai.

Un maître de la parole

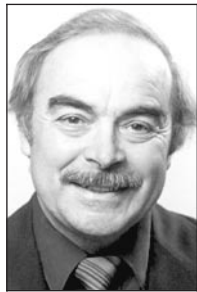
« C'est un grand bavard qui se tait pour prendre une autre voix, céleste celle-là », a confié Jacques Houde, un ami et un collègue de longue date.

« C'était mon maître de la parole, a-t-il ajouté. J'ai appris de lui qu'il fallait toujours être animateur. Henri me disait : "Soigne ton langage où que tu sois, derrière le volant de ta voiture ou avec des amis." Il avait une belle qualité de voix, toujours le mot précis, la voix précise. Il était un annonceur dans l'âme. »

M. Bergeron a reçu plusieurs distinctions dans sa vie, dont le prix radio du ministère des Communications du Québec, en 1980, et l'Ordre des francophones d'Amérique, du Conseil de la langue française, en 1989.

Il est mort à 8 h 25 au pavillon Saint-Luc du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, où il avait été admis mardi dernier.

Sa dépouille mortelle est exposée aujourd'hui et demain au salon funéraire Urgel-Bourgie situé au 1255, rue Beaumont, à Mont-Royal. La cérémonie religieuse aura lieu, jeudi, à 10 h, à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont.



Henri Bergeron



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Un spectacle qui laisse une image d'énergie incroyable chez les spectateurs.

Danses du souvenir et de jubilation

STÉPHANIE BRODY

collaboration spéciale

En grande première nord-américaine, les Rishile Gumboots Dancers de Soweto débarquent en ville, au son assourdissant de leurs bottes de caoutchouc. Le « Gumboots Dancing » a pris naissance au 19^e siècle, dans les entrailles sombres et humides des mines d'or d'Afrique du Sud. Il triomphe, un siècle plus tard, sur les plus prestigieuses scènes d'Europe et maintenant d'Amérique. Hier soir, les chants et les rythmes endiablés des danseurs résonnaient dans toute la salle Pierre-Mercure, en un vibrant hommage aux mineurs noirs et à la lutte de tout un peuple contre l'oppression.

Dans une mise en scène simple et efficace, centrée autour d'une immense structure métallique rappelant un puits de mine, douze hommes -six danseurs, trois chanteurs et trois musiciens- s'en donnent à coeur joie, pendant près de deux heures, avec générosité et une bonhomie aussi contagieuse que les avalan-

ches de rythmes qui déferlent de leurs pieds et de leurs mains. Les prouesses des magnifiques danseurs, qui ont tous reçu leur formation dans un club pour jeunes en difficulté de Soweto, et les puissants chants a capella laissent les spectateurs bouche bée et le sourire aux lèvres. Tout est un heureux mélange de tradition et de modernité. On applaudit, on siffle, on en veut encore. Le public est suspendu aux moindres gestes et paroles des artistes.

Des paroles qui, très subtilement, parmi les blagues et les clin d'oeil, nous racontent la vie quotidienne des mineurs d'Afrique du Sud, contraints de travailler dans des conditions épouvantables. Ils sont enchaînés et tenus au silence. Il fait si chaud à 11 000 pied sous terre et le sol est si inondé que leurs pieds s'infestent. Les morts coûtent chers, mais un système de drainage adéquat aussi. Alors les patrons distribuent des milliers de bottes de caoutchouc, des *gumboots*. Et comme la misère est parfois la mère de l'invention, les pieds se mettent à frap-

per le sol, les mains à claquer sur les bottes et les chaînes se mettent à tinter. Un nouveau langage est né, unissant les hommes, dans une lueur d'espoir. Ce langage permet aux mineurs de communiquer, mais il est aussi de toutes les fêtes et les brefs moments de détente. Car si le corps et les phrases des Rishile Gumboots Dancers de Soweto évoquent l'effort et la solitude des mineurs, ils racontent aussi la camaraderie et ces bonheurs de dernier recours qui empêchent de sombrer complètement.

Gumboots est un vibrant hommage à toutes les victimes de l'apartheid et de l'oppression. C'est dans la joie et l'exubérance qu'on a choisi de se souvenir d'eux et le joyeux raffut des gumboots résonnera longtemps dans nos oreilles.

GUMBOOTS. Du 9 au 30 juillet, à la salle Pierre-Mercure, du Centre Pierre-Péladeau dans le cadre du Festival Juste pour Rire. Informations: (514) 790-HAHAHA ou au www.hahaha.com

Courtemanche et Kavanagh se crêpent le chignon

SUZANNE COLPRON

L'humoriste Michel Courtemanche a très mal réagi au fait que son collègue Anthony Kavanagh affirme être le premier comique québécois à faire rire les Français.

« Le point, ce n'est pas de dire qui est le premier, a-t-il confié en entrevue à *La Presse*. Moi, je m'en fous un peu. Mais il ne faut pas renier les autres et faire semblant que rien n'a existé avant lui. »

Kavanagh, qui vient présenter son spectacle à Montréal à l'occasion du Festival Juste pour rire, a en effet confié à des journalistes qu'il était le premier Québécois à faire rire les Français avec un spectacle d'humour verbal. Michel Courtemanche a connu un énorme succès de l'autre côté de l'Atlantique, reconnaît-il. Mais, il n'avait pas à affronter l'obstacle linguistique.

« C'est un mime. Il peut faire rire les Chi-

nois s'il le veut », disait-il la semaine dernière à *La Presse*.

Dans une autre entrevue, accordée à l'hebdo culturel *Voir*, il aurait confié : « En fait, si on veut être pointilleux, le premier Québécois à faire rire les Français, c'est Michel Courtemanche. Mais c'est un mime. Le premier humoriste à les faire rire, c'est moi. »

Courtemanche réplique de façon vitriolique, dans une lettre qu'il a fait parvenir à *La Presse* et qu'on peut lire en page B2. D'abord, en notant que son collègue n'a manifestement pas vu son dernier spectacle présenté en France, puisqu'il comptait une heure et demie de mime et une heure de sketches à texte et d'improvisation.



Michel Courtemanche



Anthony Kavanagh

dans toute la francophonie, oui, jusqu'à l'île de la Réunion, en passant par l'Allemagne, l'Espagne, la Catalogne et Los Angeles. Où j'ai donné pas moins de 1000 représentations en carrière : un film, une bande dessinée, quelque 350 000 vidéocassettes vendues. Si ce n'est pas percer en France en tant qu'humoriste, je me demande sincèrement ce que

« Si je comprends bien, écrit Courtemanche, du mime, ce n'est pas de l'humour, parce que ce n'est pas parler. »

Plus loin, il ajoute : « Je commence à me poser de sérieuses questions à savoir : est-ce que j'ai vraiment percé là-bas ? Après sept ans de tournée avec deux spectacles qui ont aussi bien fonctionné au Québec qu'en France et

c'est ? Vous saurez sûrement me le dire un jour. »

En termes très durs, Courtemanche conclut sur la note suivante : « Dois-je vous rappeler, monsieur Kavanagh, que c'est vous-même qui m'avez demandé de vous donner un coup de main pour exporter votre talent. C'est maintenant que je comprends que la petite tape dans le dos que vous m'avez donnée était en fait pour savoir si le couteau allait bien entrer. »

Pour sa part, Kavanagh semblait très malheureux hier de la tournure des événements et regrettait amèrement que ses paroles aient pu choquer ou blesser son collègue. En aucun temps n'a-t-il voulu minimiser l'énorme succès que Courtemanche a enregistré avant lui en France. « Ce gars-là est un génie, a-t-il affirmé. Je le respecte énormément et je l'admire. »

Le nouveau cool de GM

Du temps où Du Maurier plutôt que General Motors commandait le Festival de jazz de Montréal, je ne me souviens pas d'avoir rencontré de petit monsieur ou de petite madame qui, calepin en main, avaient pour mission de sonder sur le terrain le coeur fumeur des festivaliers. Faut dire que Du Maurier n'est pas GM mais surtout qu'une cigarette n'est pas une voiture.

Griller une cigarette pendant un solo de sax sous les étoiles va de soi. Penser à la voiture qu'on va acheter cette année ne va pas de soi. Même que penser *char* pendant qu'on écoute du jazz ou de la rumba, c'est comme penser à son lavage. Certains vous diront que c'est une hérésie, d'autres que c'est le signe que le concert était plate à périr.

Toujours est-il que devant l'impossible tâche de vendre des chars pendant que tout le monde ne pense qu'à boire, fumer et déconner dans des rues fermées à la circulation et donc symboliquement parlant réfractaires à la culture automobile, le nouveau commanditaire du FIJM a dû déployer des trésors de ruse pour faire passer son message.

C'est pourquoi, comme nous le racontait le collègue Marc Cassivi dans le journal de samedi, GM a dépêché sur les lieux une poignée de sondeurs, macaron du jazz tatoué sur le coeur, qui ont posé des questions aux festivaliers de bonne volonté qui voulaient y répondre.

But de l'opération ? Vérifier la visibilité et la notoriété de la commandite. Dit moins poliment, il s'agissait de voir si en investissant 1,5 \$ million par année pour les cinq prochaines années, GM allait en avoir pour son argent.

Je tiens tout de suite à rassurer les gens de GM. Même si le million et des poussières de gens qui ont défilé au Festival ne devaient jamais de leur sainte vie acheter une Sunfire,

une Blazer ou une Pontiac Grand Am, General Motors du Canada sortirait gagnante de son association avec le Festival. Elle en aurait pour son argent. Pas nécessairement en argent sonnante mais très certainement en capital de sympathie, en visibilité mais aussi au plan de l'image. Surtout au plan de l'image.

Je m'explique. Les revenus de General Motors (la plus grosse compagnie privée au pays) ont beau être de 40 milliards au Canada seulement, on ne peut pas dire que fric dans ce cas-ci rime avec chic. Les produits de GM n'ont rien de très cool ni de très raffiné. Soyons honnêtes. Ces produits sont pour la plupart des gros chars de monocle ou alors des petits bazous de fausses blondes. C'est vrai que certains modèles se sont améliorés avec les années mais bon, rouler en GM, ce n'est pas rouler en BM.

Or, la beauté d'une association avec le Festival de jazz, c'est que GM n'a même pas eu besoin de changer de modèle de char pour donner l'illusion qu'il manufacturerait désormais des BM.

Du jour au lendemain, par le seul jeu de la perception et de l'association visuelle, son image a gagné des points précieux dans l'inconscient collectif québécois. Au lieu d'être la campagne des monocles, buveurs de crème de menthe et amateurs de Englebert Humperdinck, GM est devenue la marque des mecs branchés, capable de disserter pendant des heures sur Miles ou Coltrane en sirotant un Porto ou une Heineken.

Du jour au lendemain, en criant ciseaux et en crachant 1,5 million, GM s'est muée en compagnie cool, qualité qui lui avait tou-



Nathalie PETROWSKI

chera le Festival de jazz et ça aura plus d'impacts négatifs sur le Festival que d'impacts positifs sur GM. »

Un an plus tard, l'usine de Boisbriand n'est pas fermée, les syndicats se sont calmés les nerfs et 1,6 million de festivaliers ne voient plus GM tout à fait de la même manière.

Cela ne veut pas dire qu'ils vont aller acheter une GM demain matin. À mon avis, ils vont continuer à rouler en BM ou en Honda. En revanche, la prochaine fois qu'ils verront une GM sur la route, ils ne lui crieront pas « Tasse-toi monocle » mais plutôt « Réveille bonhomme ! T'es plus au Festival de jazz. »

COURTEMANCHE VS KAVANAGH: MATCH NUL

Tant qu'à se chicaner publiquement et à se crier des bêtises par médias interposés, Michel Courtemanche et Anthony Kavanagh devraient faire des hommes d'eux-mêmes. Ils devraient se donner rendez-vous dans une ruelle, baisser chacun leur braguette et jouer

à qui pisse le plus loin, histoire de régler leur litige une fois pour toutes.

Non mais, c'est vrai. Voilà deux types bourrés de talent, qui ont fait un tabac en France et qui ont réussi le rare et noble exploit de faire rire les Français habituellement peu portés sur la chose surtout quand la chose vient d'ailleurs.

Au lieu de se féliciter mutuellement pour leur beau travail et de faire front commun, voilà qu'ils se déchirent sur la place publique sur une question purement sémantique : qui a été le premier à faire rire les Français ? Le mime antipersonnel ou le réanimateur des Sentinelles de l'air ? Celui qui fait parler ses grimaces ou celui qui parle en faisant des stepettes ?

Techniquement parlant, une chose est sûre : les Français ont ri aussi fort aux spectacles de Courtemanche que de Kavanagh. Ça, il n'y a aucun doute là-dessus.

Une autre chose est sûre : quoi qu'en disent Courtemanche et Kavanagh, ces deux sympathiques comiques ne sont pas aussi différents l'un de l'autre qu'ils le pensent.

D'abord tout mime qu'il soit, Courtemanche parle de plus en plus dans ses spectacles. Parle québécois, s'entend. Ce qui n'est pas tout à fait le cas de Kavanagh qui n'a aucun accent et qui sert aux Français un humour réécrit, adapté et purgé de toutes références québécoises. Et puis tout verbomoteur qu'il soit, Kavanagh émaille ses propos d'une multitude de mimiques et de gags visuels qui sont sans doute responsables de son immense succès. Bref, les deux ont raison et les deux ont tort. C'est ce qu'on appelle en français comme en québécois un match nul. Nul comme dans vous n'avez rien d'autre à faire les gars...

Henri Gault n'inventera plus de « nouvelle cuisine»

Avec Christian Millau, il a lancé les Bocuse, Guérard, Manière ou Senderens dans les années 70/80

ANNICK BENOIST
Agence France-Presse, PARIS

Le journaliste Henri Gault, cofondateur avec Christian Millau du magazine et du guide gastronomiques qui portent leur nom et promoteur de la « nouvelle cuisine » française, est mort dimanche à l'âge de 70 ans, a-t-on appris hier auprès de la revue.

Henri Gault fut, avec son compère mais aussi rival, le fervent propagandiste de la « nouvelle cuisine », expression dont il revendiqua toujours la paternité.

À travers la revue qu'ils fondent en 1969, puis avec le célèbre guide apparu en 72, Gault et Millau ont régné sans partage sur la critique gastronomique pendant les décennies 70 / 80, lançant les « grands » : Bocuse, Guérard, Manière ou Senderens. À l'époque, le seul grand guide est le Michelin, qui n'offre pas de commentaires.

Pestant contre les sauces lourdes, les préparations « flambées en salle », les deux gastronomes font l'éloge du poisson rosé à

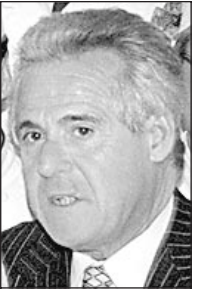
l'arête dans les années 70, avant de revenir à une cuisine traditionnelle plus « pot-au-feu ».

« J'avoue avoir été le thuriféraire de la nouvelle cuisine, déclarait Henri Gault en 1984. J'ai inventé la formule. Mais dans toute révolution, il y a des excès. (...) On a vu apparaître de grandes assiettes au milieu desquelles trois haricots verts mal cuits se battaient en duel. »

Né dans l'Eure (Ouest de la France) le 29 novembre 1929, Henri Gault passe par la Faculté des sciences de Paris avant d'entamer une carrière de journaliste à *Paris-Press* (1956-70), puis à *Europe 1* (1968-85), au *Point* (1973-85), mais aussi à *Minute*, *Jours de France*, *Marie-France*, *Paris-Match*, RTL.

Bon vivant, quoiqu'on le dise d'une dureté parfois déplaisante et d'une froideur communicative, Henri Gault publie dès 1963 *À voir et à manger*.

Mais c'est avec Christian Millau que cet homme à l'appétit féroce, qui aime les vins blancs, les pâtes fraîches, les huîtres chaudes



Henri Gault

mais ne prend jamais de dessert, va connaître une ascension fulgurante. D'abord avec la revue *Gault et Millau*, puis avec le célèbre guide, à partir de 72, qui commente aussi bien l'ambiance d'un restaurant que le contenu de l'assiette ou la qualité du service.

Pourtant tout n'est pas simple entre battants aux tempéraments très différents. Chritian Millau se veut chaleureux et progressiste de gauche, alors que Henri Gault revendique son côté traditionaliste, n'hésitant pas à adhérer en 1986 au comité de soutien du Rassemblement national vendéen, organe électoral du mouvement d'extrême droite de Jean-Marie Le Pen dans ce département.

Leur cohabitation ne va pas sans rivalité et, en 1984, des rumeurs de « divorce » cir-

culent mais les deux ténors de la gastronomie se divisent simplement les tâches. Millau s'occupe du magazine mensuel, qui tire à 150 000 exemplaires, et Gault se charge des activités annexes.

Des petites phrases assassines sont tout de même lâchées : « Christian n'est pas un créateur », dit Gault au *Figaro*. « Jaloux, il a souffert que je sois venu avant lui dans la gastronomie. » Leur collaboration s'achève en 1986.

À la retraite, Henri Gault avait néanmoins repris une certaine activité l'an dernier pour faire paraître ses carnets de voyage en Europe en association avec le *Guide France Gault Millau 2000* et participait comme conseiller à l'édition 2001 du guide.

Il avait publié en 1986 *Mes cinquante meilleurs restaurants de France*, *L'extra-guide Gault* (1988), le *Guide des restaurants étrangers de Paris* (1995) et, en collaboration avec Millau, *Guide gourmand de la France*, *Guide de Paris amoureux et Garçon, un brancard*.

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

Sonia Sarfati

19 H 00 A J'AIME

Jean Fugère explore aujourd'hui ce plaisir (de plus en plus interdit) qu'est celui de fumer. Ce, en compagnie Jean-Claude Germain, de Marc Laberge, de Claire Cayer et de Roger Tremblay.

19 H 00 3 CIVILISATION :

PARCOURS INÉDITS
Inursion chez les gens du *troisième sexe*: les eunuques. Ils sont plus de trois millions dans l'Inde moderne. Secrets et parfois violents, à la fois craints et respectés, ils jouent un rôle complexe dans leur société. Une heure pour découvrir le quel.

20 H 00 t JAZZ : MUSIC

OF THE CENTURY
Finir, le Festival international de jazz de Montréal? Qu'à cela ne tienne: voici une heure en compagnie des Miles Davis, Sonny Rollins, John Coltrane, Ramsey Lewis, Uzeb, Dizzy Gillespie et Herbie Hancock. La note bleue à la tombée du jour, quoi!

21 H 00 A MA NUIT CHEZ MAUD

Après avoir regardé, hier, le *genou de Claire*... pourquoi pas suivre Rohmer jusque chez Maud? Une dame au charme certain et au bagou à l'avenant, à laquelle Jean-Louis Trintignant, bien que croyant et fiancé, finira par succomber. Le vilain!

23 H 26 r RESTEZ À L'ÉCOUTE

La télévision est dangereuse. John Ritter et Pam Dawber en font la preuve dans cette comédie fantaisiste où ils sont aspirés par leur antenne paraboliques et deviennent les protagonistes de différentes émissions. Ce n'est pas *Pleasantville*, mais à cette heure-là, ça peut réussir à faire sourire ou, au moins, avoir le mérite de servir de somnifère.

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	VD	VDO				
RC	a v	Ce soir / v (18:30)	Saveurs Soleil	Tam Tam / Martin Fontaine	Jardin d'aujourd'hui	L'Empire des hormones / Le Paradis hormonal (2/3)		Crimes et Tourments		Le Téléjournal/Le Point		Sport	Cinéma (23:18)	4	4	RC			
	c o	Le TVA	Tôt ou Tard / Luc Senay	L'Empire Boudichon	Le bonheur est dans...	Cinéma / UN FLIC À LA MATERNELLE (5) avec Arnold Schwarzenegger, Pamela Reed			Le TVA	Tôt ou Tard / Maxime Martin	Sports / Lot. (23:20)	Cinéma (23:26)	7	7	TVA				
	y e	Le Monde merveilleux de Disney		J'aime / Fumer	En pleine nature / Quelle aventure - Chevaux sauvages		Cinéma / MA NUIT CHEZ MAUD (2) avec Jean-Louis Trintignant, Françoise Fabian			La Route... (22:56)	J'aime (23:26)	8	8	TQ					
	z k	Grand Journal (17:00)	Les Indices pensables	Partis pour l'été	Faut le voir pour le croire	Cinéma / LES ENFANTS DES AUTRES (6) avec Melanie Mayron, Geraint Wyn Davies			Le Grand Journal	Partis pour l'été	Sexe et Confidences		5	5	TQS				
CTV	t	Pulse		Access H.	Work with me	Jazz: Music of the Century		Will & Grace	Just Shoot me	The West Wing		CTV News	Pulse / Sport	11	11	CTV			
	l	News		Wheel of...	Jeopardy	Who Wants to be a Millionaire?		The West Wing		in Search of Lucille...		News		45	58				
	CBC h	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	Who Wants to be a Millionaire?		Dharma &...	Two Guys...	NYPD Blue		Nat. Update	Thin Blue Line	13	13				
	ABC D	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	Who Wants to be a Millionaire?		Dharma &...	Two Guys...	NYPD Blue		News	Night. (23:35)	22	22				
PBS	CBS b	News		CBS News	E.T.	Big Brother		Love and...	Cinéma / CHILDHOOD SWEETHEART? (6) avec Melissa Gilbert				Late... (23:35)	21	21				
	NBC g	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Match des Étoiles						Tonight (23:35)	20	23					
	J	News		Nightly Bus.	Burt Wolf	Niagara Falls, a Naked...		Nova / Beast of Loch Ness		P.O.V.		Hard Rock Live		43	20	PBS			
	0	BBC News	Nightly Bus.	News		Masterpiece Theatre / A Respectable Trade			Kavanagh Qc			BBC News	46	24	PBS				
CÂBLE	1	L.A. Law		Law & Order		Cinéma / LONGITUDE avec Michael Gambon, Jeremy Irons							47	39					
	2	Jazz Box: Jesse Cook		Videos	Cultures Canada		Tom Jones		September Songs			NYPD Blue		72	34				
	3	Contact Animal / Au Nord...		Civilisation: parcours inédits		Plus Belles Routes du monde		Biographies / Sidney Poitier		Secrets de guerres		Agents très spéciaux		31	31				
		...DW-tv	Philippines	Rete Italia...	Téléroman italien / Felicità...		Mini-série		Chronique...		Palestine...		La Voix d'Égypte	Philippines	14	14			
	(	Documentaires tout court		...retraite		Le Monde des affaires		ACFAS...		Les Chasseurs de feu		...Internet		Imagine	Anthropologues	...orbicom	18	26	
	5	How'd they do that?		Summer@...	Living Sea	Wild Discovery: Swarms		Mean Machines / Race Cars		Sex Files		Exhibit A	Summer@...	Living Sea	37	37			
		Prêt à partir		Plus Belles Villes du monde		La Route...		Escapades...		...romantique		Airport	Vu d'en haut	Îles en îles	Prêt à partir	23	51		
	-	Little Lulu	Hoze...	Gargoyles	Afraid, Dark	Cinéma / BABES IN TOYLAND Dessins animés			Cinéma / THREE FUGITIVES (4) (21:20)			Gargoyles	Afraid, Dark		68				
	6	Drew Carey		7th Heaven		X-Men...	The PJ's	Family Guy	The PJ's	Angel	Change of...		Star Trek	36	46				
	W	Global News	Nat. News	Addams...	E.T.	That '70s Show	King of the Hill	Dharma &...	3rd Rock...	King of the Hill	Futurama	Headline News	Sinbad (23:10)	3	3				
		Tournants de l'Histoire		L'Histoire à la une		La Bravoure et le Mépris		Cinéma / LE FIL DU RASOIR (5) avec Bill Murray, Theresa Russell					Guerriers...		25	53			
		It Seems...	The Way...	Archaeology	Hist. Bites	It Seems...	...Crimes		Secret Heart of Asia			Tour of Duty		49	49				
		...Doctor	Life... Pets	The Tourist	Shift TV	Real World	...Stories		Extra		...Miracles		The Goods	For Dinner?	Real World	...Stories	71	29	
	X	Rythmes du monde		Ed Sullivan	Pop up vidéo	Musicographie: Jerry Garcia		The Tube	Duo Benezra	Les Légendes du rock			Musicographie: Jerry Garcia		32	48			
	8	Top5.com	Clip						Hip Hop		La Courbe	M.Pluche	Clip	30	30				
	9	BBC News	Bus. News	...Reports	Mansbridge...	Hot Type			The National		Rough Cuts		...Reports	Culture Shock	48	25			
	0	Euronews	Cap. Actions	Le Monde...	Culture Shock	L'Empire de la Mafia (2/3)			Journal RDI		RDI à l'écoute		Canada auj.	Canada auj.	Canada auj.	19	19		
	!	Qc Courses	Sports 30 Mag	Football / Alouettes - Argonauts							Sports 30 Mag		Monde du golf		33	33			
		Matrix		Salle des nouvelles		Saint-Tropez, sous le soleil		Vertiges			Fréquence Crime			24	52				
		Danger Bay	T N T	Dead Man's Gun		Hope Island		F/X: The Series			Cinéma / MISSISSIPPI MASALA (4) avec Sarita Choudhury			40	40				
	.	Highlander		Babylon 5		Sliders		Invasion American			Star Trek - Deep Space Nine			X-Files		32			
	)	Sportscentral	Last Word...	Cascar Castrol Superseries			2000 Victor Awards						Sportscentral	Sports Geniuses	Last Word...	38	38		
	..	...Skippy	A. Lupin	Les Grands Artistes		Panorama	Branché	La Guerre de 1812		Cinéma / LE CHAT DANS LE SAC (2)			Ô Zone						
	Z	Bob Vila's Home again		Turning Point / Baby Oh Baby		Trauma - Life in the ER		Beyond Human Senses						Trauma - Life in the ER		39	27		
	#	Off the Record	Sportsdesk	Football / Alouettes - Argonauts							Tour, France		Sportsdesk		28	28			
	Y	Archie...	Baskerville	Av. mouche	Daria	Drôle, voyou	A. Anaconda	Simpson	Cybersix	Ren, Stimpy	South Park	Simpson	A. Anaconda	34	45				
	P	100% Question	Les Idées...	Journal FR2	Qui a tué Patrice Lumumba?						Télescope (21:33)		Journal belge	Journal suisse	Soir 3	15	15		
	+	Kratts'...	Space Cases	Avventura...	Your Health	Studio 2	Four... Floor		Hist. Bites	Duos: The Jazz Sessions			Studio 2		74	56			
U	La Santé...	Les Copines	Sortie gaie	Vivre à deux	Cinéma / FRANKIE ADDAMS (4) avec Anna Paquin			Table ronde		Les Copines	L'Hôpital Chicago Hope			35	44				
	Saveurs...	Savoir-faire	L'Ombudsman			Place publique		CitéMag	À la une		Bonjour Québec		Action Emploi	9	9				
\$	Addams...	Grade Alien	Mona...	Worst Witch	Big Wolf...	Boy Meets...	Student...	...Sherwood	S. Holmes	Big Wolf...	Addams...	Beasties	44	18					
	Tekwar	...nerdz		Secrets...	Chroniques du paranormal		X Files		Métiers...		...nerdz	Space 2063		26	54				
	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	VD	VDO				

EN BREF

La Place des Arts jumelée au Grand Théâtre de Shanghai

■ La Place des Arts sera bientôt jumelée au Grand Théâtre de Shanghai. Le président du conseil de la Place des Arts, Clément Richard, s'est en envolé cette semaine pour la Chine afin de signer l'entente de partenariat conclue entre les deux organismes culturels. La Place des Arts et le Grand Théâtre de Shanghai auront désormais une occasion unique de partager leur savoir-faire en termes de programmation, de technologies et de gestion. Propriété du gouvernement chinois, le Grand Théâtre de Shanghai a été inauguré en 1998.

Kevin Parent et Éric Lapointe honorés par la SOCAN

■ La Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique a remis à plusieurs de ses membres une plaque commémorative soulignant que leurs chansons avaient atteint la première position dans un palmarès radio au cours des derniers mois. Ce fut le cas, notamment, pour Claude Pineault, Roger Tabra et Éric Lapointe, avec *Mon Ange* (éditée par YFB et l'Industrie musicale), en tête du palmarès du 18 octobre au 6 décembre. Même chose pour Kevin Parent avec *Les Doigts* (éditée par les Production des Trois Têtes et Tacca), au palmarès du 6 décembre 1999 au 17 janvier 2000.



Olga Serra de Larrocha (à gauche) et Galina Gorchakova

Deux chanteuses dans leurs débuts ici

MUSIQUE



Claude Gingras

Le Festival international de Lanaudière présente cette semaine deux chanteuses dans leurs débuts ici. Ce soir, 20 h, à l'église de Notre-Dame-des-Prairies, la soprano espagnole Olga Serra de Larrocha, qui s'était décommandée l'an dernier, se produira enfin, avec sa célèbre tante Alicia au piano. Au programme: le cycle *Frauenliebe und Leben* (« L'Amour et la Vie d'une femme », de Schumann, et beaucoup d'espagnol, notamment ce qu'on annonce comme des « extraits » des *Siete Canciones populares españolas* de Falla et des « extraits » des *Cinco Canciones negras* de Montsalvatge.

Alicia de Larrocha reviendra au programme vendredi soir, 20 h, cette fois à l'Amphithéâtre, comme soliste du Concerto K. 467 (celui dont le mouvement lent servit au film *Elvira Madigan*) dans un programme Mozart de l'Orchestre du Centre National des Arts, d'Ottawa. Pinchas Zukerman, violoniste et chef au CNA, jouera le Concerto K. 216 et dirigera la *Serenata notturna* et la Symphonie no 36.

À l'Amphithéâtre également, samedi soir, 20 h: Galina Gorchakova, soprano russe bien connue par ses enregistrements chez Philips, vedette de maintes scènes lyriques, dont le « Met », et qu'on entendra avec l'Orchestre Symphonique de Montréal dans des airs d'opéras de Tchaïkovsky, Puccini et Cilèa: *Evgueny Onieguine*, *Pikovaya Dama*, *Tosca*, *Manon Lescaut*, *Adriana Lecouvreur*.

Pour ce troisième concert à l'Amphithéâtre, l'OSM a un chef invité, le Russe Alexander Vedernikov, fils de la basse du même nom, qui fera lui aussi ses débuts ici et complètera le programme avec des pages symphoniques d'opéras russes et italiens.

«Mozart Plus» demain soir

■ Par exception, le troisième concert de la série « Mozart Plus » de l'Orchestre Symphonique de Montréal à la basilique Notre-Dame a lieu cette semaine un mercredi et non un jeudi. Ce qui le fait coïncider avec les récitals d'orgue de l'Oratoire Saint-Joseph,

les concerts à l'amphithéâtre Maurice-Richard et un troisième événement au parc Lafontaine.

Demain soir, donc, 19h 30, à Notre-Dame, Charles Dutoit dirige un programme centré sur la musique chorale, avec les *Quattro Pezzi sacri* de Verdi, le *Stabat Mater* de Rossini et, en début de concert, le rare motet contrapuntique *Misericordias Domini*, K. 222, de Mozart. Quatre solistes se joindront aux 126 membres du Chœur OSM: les Montréalaises Lyne Fortin et Michelle Sutton, la basse tchèque Gustav Belacek et le ténor britannique Justin Lavender. Selon Dutoit, M. Lavender est l'un des seuls ténors actuels capables de donner le redoutable contre-ré bémol qui termine le *Cujus animam*, deuxième pièce du Rossini.

Demain encore, également à 19 h30, à Maurice-Richard: l'Orchestre Philharmonique du Grand-Montréal dirigé par Daniel Constantineau dans la *Symphonie classique* de Prokofiev, la septième Symphonie de Beethoven et le même Mozart K. 467 choisi à Lanaudière. Pianiste complètement inconnue cette fois: Irina Vorobieva, née en Russie et actuellement professeur à l'Université du Kentucky.

À l'Oratoire, 20 h: deuxième partie de l'intégrale des Symphonies pour orgue de Vienne entreprise par Rachel Laurin. Pour des raisons de minutage, la troisième Symphonie sera alors suivie, dès ce deuxième programme, de la cinquième Symphonie, qui est la plus longue des six et fait habituellement 45 minutes.

Également à l'horaire demain: Yuli Turowsky et ses Musici, 20 h 30, au Théâtre de Verduze du parc Lafontaine

Première à Orford

■ Samedi soir, 20 h, au Centre d'Arts Orford: débuts du nouveau Trio Hochelaga, qui réunit Richard Raymond au piano, Anne Robert au violon et Benoît Loisel à la violoncelle. Le programme: Trio op. 70 no 2 de Beethoven, Trio op. 17 de Clara Schumann, Trio op. 32 d'Arensky et, en première, Trio de 1997 de Jean Papineau-Couture. Tout comme le concert Mozart-Brahms de vendredi, celui de samedi sera précédé à 19 h d'une présentation de Carol Bergeron.

Nouveau cor à Québec

■ L'Orchestre Symphonique de Québec s'est enfin trouvé un cor-solo. Enfin, presque. Après des auditions tenues fin mai, le jury a retenu un Américain du nom de David Posner pour une « période d'essai ». Avec l'OSQ, le candidat jouera Gershwin les 15 et 16 septembre, Mahler les 3 et 4 octobre et Tchaïkovsky le 10 octobre. La direction n'a voulu révéler ni l'âge ni la ville d'origine de M. Posner. Pour l'instant, Anne-Marie Larose occupe le poste de cor-solo par intérim.

Billetterie 1 800 561-4343

759-4343

www.lanaudiere.org

Hydro Québec

présente

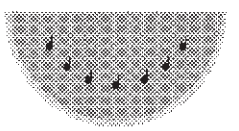
Lanaudière

FESTIVAL INTERNATIONAL

en collaboration avec

La Presse

26 JUIN
AU 30 JUILLET 2000



Mardi 11 juillet 20 h

La chaude sensualité de la voix espagnole: Olga Serra de Larrocha en récital avec une des grandes pianistes du siècle, Alicia de Larrocha.

OLGA SERRA DE LARROCHA, soprano

ALICIA DE LARROCHA, piano

LITERES, PLA, SCHUMANN, GRANADOS, MOMPOU, DE FALLA, MONTSALVATGE

Eglise de Notre-Dame-des-Prairies 22 \$



(dans le cadre du 50^e anniversaire)

Mardi 18 juillet 20 h

Une jeune vedette américaine de la scène lyrique, dans le cadre intime de la mélodie italienne, française et américaine.

CHRISTINE GOERKE, soprano

STEVEN ELDREDGE, piano

BRAHMS, STRAUSS R., LARSEN, VERDI, POULENC

Eglise de Lavaltrie 22 \$



Vendredi 21 juillet 20 h

Le Cirque Éloize, grande révélation de la saison 1999, est de retour à l'Amphithéâtre. *Le Carnaval des animaux*, avec la touche magique des pianistes Gregory Charles et Jean Marchand.

ORCHESTRE DU FESTIVAL

JOSEPH RESCIGNO, direction

GREGORY CHARLES, piano

JEAN MARCHAND, piano

CIRQUE ÉLOIZE

STRAVINSKI Circus Polka

SAINT-SAËNS Carnaval des Animaux

BARBER, GRIEG, MOUSSORGSKI,

DE FALLA, FAURÉ

Amphithéâtre 42 \$ 34 \$ 25 \$ Gazon 15 \$

Samedi 22 juillet 20 h

Sensualité, grivoiseries et poésie païennes du Moyen Âge, sous la plume moderne de Carl Orff. Le succès populaire du XX^e siècle.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

YOAV TALMI, direction

CHOEUR DE L'OSQ

MAÎTRISE DES PETITS CHANTEURS DE QUÉBEC

LOUISE DELISLE-BOUCHARD, chef de chœur

ÉTHEL GUÉRET, soprano

MATTHEW WHITE, haute-contre

THEODORE BAERG, baryton

CONCERT « CARMINA BURANA »

Amphithéâtre 42 \$ 34 \$ 25 \$ Gazon 15 \$



Samedi 15 juillet 20 h

Soirée lyrique russe et italienne. Une voix, une élégance et un talent à découvrir: le soprano dramatique Galina Gorchakova, étoile du Kirov de Saint-Petersbourg.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

ALEXANDER VEDERNIKOV, direction

GALINA GORCHAKOVA, soprano

TCHAIKOWSKY, VERDI, PUCCINI, CILÈA

Amphithéâtre 42 \$ 34 \$ 25 \$ Gazon 15 \$

Dimanche 16 juillet 14 h 30

Bulerias, farrrucas, seguriyas et soleares. Rythmes, chants et danses de l'Andalousie avec une troupe réputée de neuf danseurs, chanteurs et musiciens.

NOCHE FLAMENCA

MARTIN SANTANGELO, direction artistique

Amphithéâtre 20 \$ 16 \$ 15 \$ Gazon 11 \$

Lundi 17 juillet 20 h

L'art choral de la Renaissance mis en lumière par un chœur exceptionnel et inspiré.

CHOEUR ET MUSICIENS DU

STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTRÉAL

CHRISTOPHER JACKSON, direction

MONTEVERDI, GABRIELI, G.

Eglise de Saint-Calixte 22 \$



Info Lanaudière Bell

1 800 561-4343 450 759-4343

www.lanaudiere.org



Autobus / bus « LE FESTIVAL-EXPRESS »
Offert tous les vendredis soir et samedis soir.
Départ à 17 h 45 au «Centre Infotouriste», 1001, rue du Square-Dorchester (près du Métro Peel).
Arrêt au côté sud-est de Berri/Ste-Catherine (au coin d'Archambault Musique, métro Berri-UQAM). Prix: 16 \$ (aller-retour, taxes incluses).
Nombre de places limité. Billets disponibles à tous les points de vente.

Venez pique-niquer à l'Amphithéâtre!

Sur présentation de votre billet de concert, il est possible de pique-niquer sur le « gazon » à compter de 18 h les vendredis et samedis, et à compter de midi les dimanches.

Enfants de 12 ans et moins
Admis gratuitement, dans la section « gazon », si accompagnés d'un adulte.

Concert et buffet champêtre
Vendredi et samedi: 59 \$ / personne (47 \$: 28 juillet)
Dimanche: 35 \$ / personne (40 \$: 30 juillet)



À l'honneur cette semaine : La France

MOSAÏCULTURES
INTERNATIONALES
MONTRÉAL 2000

Vieux-Port de Montréal
Parc des Écluses
au pied de la rue McGill



Partez pour Vancouver en train panoramique avec VIA Rail Canada!

Cueillez l'indice donné lors de l'émission Jardin & Cie sur les ondes de CITE Rock Détente, du lundi au vendredi, (6 h 40 et 8 h 40) et courez la chance de traverser le pays à bord du luxueux Canadien de VIA Rail Canada.

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ App. : _____
Ville : _____
Téléphone / Résidence : _____ Bureau : _____
Thématique de la capsule Jardin & Cie : _____
Date de diffusion : _____
Question mathématique : (25 x 2) ÷ 5 = _____

Tous les coupons doivent être reçus avant minuit le 25 juillet 2000 à l'adresse suivante :
Concours Mosaïcures Internationales Montréal 2000, C. P. 107, Succursale B, Montréal (Québec), H3B 3J5.

Le tirage aura lieu le vendredi 28 juillet à midi. Valeur approximative de 5000 \$. Règlement disponible à La Presse ou chez CITE Rock Détente. Résidents du Québec seulement. Les fac-similés ne sont pas acceptés. 18 ans et plus. Pour être déclaré gagnant, vous devez avoir répondu correctement à la question mathématique. Le voyage devra être effectué entre le 1^{er} avril et le 31 mai 2001.

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

11 juillet 2000

Page A15 manquante

BOX office pour le Québec			
du 7 au 9 juillet 2000			
Film	Recettes du week-end	Recettes totales	Nombre de semaines
1 Scary Movie / Film de peur	822 914	822 914	1
2 La vie après l'amour	436 110	436 110	1
3 The perfect Storm / La tempête	399 241	1 268 963	2
4 The Patriot / Le patriote	244 005	1 064 101	2
5 Disney: The Kid / Disney: Le Kid	129 152	129 152	1
6 Gone in 60 Seconds / Partis en 60 secondes	87 122	2 225 864	5
7 Me, Myself & Irene / Moi, moi-même & Irène	78 016	883 611	3
8 Chicken Run / Poulets en fuite	70 654	454 503	3
9 The Adventures of Rocky and Bullwinkle / Les aventures de Rocky et Bullwinkle	61 165	165 392	2
10 M-1-2 / M-1-2	56 157	4 193 954	7

www.alexfilms.com

Source: Alex Films Inc.

Sortez de l'ordinaire

AVEC LE CAHIER

Sortir

DU JEUDI DANS

La Presse



Scary Movie en tête aux États-Unis

Associated Press
LOS ANGELES

Grosse frayeur au box-office américain cette semaine.

Scary Movie, parodie de film d'horreur pleine de mauvais sentiments, de gros mots et d'humour en-dessous de la ceinture, a réalisé, avec 42,5 millions de dollars de recettes en un week-end.

Un score battu cette année seulement par *Mission : Impossible 2*, qui avait engrangé 57,8 millions de dollars) en trois jours. *Scary Movie* a fait mieux pour sa sortie que les désormais classiques *Scream* (6,3

millions de dollars en 1996) et *Souviens-toi... l'été dernier* (15,8 millions de dollars en 1997).

La parodie relègue à la deuxième place du box-office *The Perfect Storm*, sorti pendant le week-end de la fête nationale du 4 juillet, et *Le Patriote* prend le troisième rang.

Les deux films, l'un avec George Clooney pour vedette et l'autre avec Mel Gibson, ont perdu plus de 30 % par rapport à la semaine précédente : *Storm* récolte 27 millions de dollars sur 3.407 salles et le *Patriote* 15,5 millions de dollars dans 3061 salles.

L'autre sortie du week-end, *Disney's The Kid*, a gagné 12,5 millions de dollars sur 2.167 écrans. Bruce Willis y fait la rencontre magique de lui-même à l'âge de huit ans. Et

ce gamin, joué par le petit Spencer Breslin, lui fait découvrir ce qui manque à sa vie : famille, joie et rêves.

Voici les recettes estimées de ce week-end de trois jours (vendredi/dimanche) dans les salles nord-américaines, selon la firme Exhibitor Relations Co.

1. « Scary Movie », 42,5 millions de dollars.
2. *The Perfect Storm*, 27 millions.
3. *Le Patriote*, 15,5 millions.
4. *Disney's The Kid*, 12,5 millions.
5. *Chicken Run*, 9,5 millions.
6. *Fous d'Irène*, 8 millions.
7. *Shaft*, 4,13 millions.
8. *Big Momma's House*, 4,1 millions.
9. *The Adventures of Rocky and Bullwinkle*, 4 millions.
10. *Soixante secondes chrono*, 3,8 millions.

QUI VOUS OFFRE LE DESIGN ITALIEN, LA MANIABILITÉ BRITANNIQUE, LA TECHNOLOGIE ALLEMANDE, PLUS D'ÉQUIPEMENT DE SÉRIE QUE N'IMPORTE QUELLE AUTRE VOITURE DE SA CATÉGORIE EN PLUS D'UN TAUX IMBATTABLE DE FINANCEMENT ?

Les voitures Daewoo, dessinées par Giorgetto Giugiaro du célèbre studio ItalDesign, associent une aérodynamique haute technologie à des formes gracieuses et des intérieurs exceptionnellement spacieux. Le groupe motopropulseur de conception allemande est l'œuvre de Ulrich Bez, un ancien ingénieur de Porsche. Chaque véhicule Daewoo est équipé d'un châssis dessiné chez Porsche et d'une suspension inspirée de la Lotus et mise au point à Worthing, au Royaume-Uni. Vous obtenez aussi un engagement qui se poursuit longtemps après l'achat de votre véhicule. En effet, toutes les Daewoo neuves sont livrées avec une garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur ainsi que le programme Guardian d'assistance routière 24 heures sur 24, qui vous assure une aide d'urgence pendant trois ans. En matière d'économie pour une voiture neuve, le monde est de plus en plus futé.



DAEWOO

Le monde est de plus en plus futé

LA TOUTE NOUVELLE Nubira SX berline 16 700 \$*



• moteur 2,0 litres DOHC • climatisation • lève-vitres et verrouillage électriques • rétroviseurs chauffants à contrôle électrique • stéréo AM/FM et lecteur CD • feux antibrouillard • dégivreur de lunette avec minuterie • essuie-glace intermittents • siège conducteur réglable en hauteur • deux coussins gonflables • dossier de banquette arrière rabattable en deux parties (60:40) • tapis de plancher • transmission manuelle 5 vitesses

238 \$[†]

PAR MOIS, CONTRAT DE LOCATION 48 MOIS –
Seulement 1 875 \$ de comptant
(frais de transport et de préparation inclus)
Plans sans comptant aussi offerts.



Lanos S 3 portes 12 750 \$*

• deux coussins gonflables • siège conducteur réglable en hauteur • stéréo AM/FM avec radio-cassette • essuie-glace intermittents • dégivreur de lunette avec minuterie • essuie-lave-glace de lunette • direction assistée • tapis de plancher • bout du tuyau d'échappement en chrome • transmission manuelle 5 vitesses • 9,0L/100km (31 milles/gal) ville • 5,9L/100km (48 milles/gal) route

199 \$[†]

PAR MOIS, CONTRAT DE LOCATION 48 MOIS –
Seulement 900 \$ de comptant
(frais de transport et de préparation inclus)
Plans sans comptant aussi offerts.



Modèle CDX

Leganza SX 20 600 \$*

• moteur 2,2 litres DOHC • transmission automatique 4 vitesses • freins à disque aux 4 roues • climatisation • lève-vitres et verrouillage électriques • verrouillage sans clé avec système d'alarme • stéréo AM/FM et lecteur CD • régulateur de vitesse • feux antibrouillard • rétroviseurs chauffants à contrôle électrique • volant enveloppé de cuir • sièges avant inclinables avec support lombaire • siège conducteur réglable en hauteur • tapis de plancher

299 \$[†]

PAR MOIS, CONTRAT DE LOCATION 48 MOIS –
Seulement 2 000 \$ de comptant
(frais de transport et de préparation inclus)
Plans sans comptant aussi offerts.

C'EST NOUS. DAEWOO.

POUR CONNAÎTRE L'EMPLACEMENT DU CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS, COMPOSEZ SANS FRAIS LE 1 877 290-3500 OU VISITEZ LE WWW.DAEWOOAUTO.CA

Daewoo Longueuil
400, boul. Roland-Therrien
Longueuil
(450) 928-3000

Daewoo Brossard
9200, boul. Taschereau
Brossard
(450) 659-9180

Daewoo Décarie
5470, rue Paré
Montréal
(514) 341-8727

Daewoo Houle
12230, rue Sherbrooke Est
Montréal
(514) 640-5010

Daewoo Lajeunesse
8065, rue Lajeunesse
Montréal
(514) 273-7771

Daewoo Sherbrooke
969, rue Haut-Bois
Rock Forest
(819) 563-0003

Daewoo de Laval
650, boul. St-Martin Est
Laval
(450) 629-6262

Daewoo Trois-Rivières
3851, boul. Royal
Trois-Rivières
(819) 374-4441

Daewoo Gatineau
346, boul. Gréber
Gatineau
(819) 561-6669

Daewoo Granby
1257, rue Principale
Granby
(450) 777-7115

Daewoo Châteauguay
21, boul. Industriel
Châteauguay
(450) 691-2424

Daewoo Léveillé
501, boul. Terrebonne
Terrebonne
(450) 471-4118

Daewoo St-Hyacinthe
5765, boul. Laurier
St-Hyacinthe
(450) 778-5765
(514) 327-5765

*Offres disponibles au détail sur les nouvelles Nubira SX berline 2000, Lanos S 3 portes 2000 et Leganza SX berline 2000. PDSEF de 16 700 \$ / 12 750 \$ / 20 600 \$. Frais de transport et de préparation (680 \$), immatriculation et taxes applicables en sus. †Location-bail de 48 mois avec kilométrage de 96 000 km. Frais de 0,08 \$ (Nubira et Lanos) ou de 0,10 \$ (Leganza) pour chaque kilomètre additionnel parcouru. Mensualités de 238 \$ / 199 \$ / 299 \$ pour la location-bail. Acompte de 1 875 \$ / 900 \$ / 2 000 \$. Première mensualité et dépôt de garantie de 300 \$ / 250 \$ / 350 \$ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 11 424 \$ / 9 552 \$ / 14 352 \$. Option d'achat au terme de la location au coût de 6 012 \$ / 4 335 \$ / 8 034 \$. Taux annuel de location 4,9 % / 4,4 % / 6,1 %. Frais de transport et de préparation (680 \$) inclus. Taxes, immatriculation et assurances en sus. †Exemple de financement : 17 000 \$ à un taux de 1,9 % équivalant à des mensualités de 368,08 \$ pour 48 mois. Coût du prêt de 667,84 \$ pour une obligation totale de 17 667,84 \$. Taux de financement spécial sur 60 mois également disponible. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre. Offres sujettes à l'approbation du crédit et disponibles seulement par l'entremise des Services financiers Daewoo et des concessionnaires Daewoo participants jusqu'au 31 juillet 2000.

QUI RECONNAÎT L'IMPORTANCE DE BOUCLER SA CEINTURE ? C'EST NOUS. DAEWOO.

Le jazz des « gens du voyage »

ALAIN BRUNET

Au cours des années 30, la culture tzigane a profondément marqué le jazz afro-américain. Django Reinhardt fut alors un des grands concepteurs de la guitare, il imposa une esthétique à la fois moderne et folklorique, esthétique qui suit discrètement son cours depuis lors. Christian Escoudé, les frères Ferré, Stochelo Rosenberg et Birelli Lagrene sont au nombre des guitaristes virtuoses du jazz manouche révélés au public québécois ces dernières années. On ne compte pas Angélo Debarre, qui s'amène ce soir au Lion d'Or. En voici un autre qui fut formé dès l'enfance (à huit ans) et qui devint professionnel au seuil de la puberté — à 13 ans, il accompagnait des pointures telle Raphaël Fays ! Après un bref épisode de percussion, il se mit définitivement à la guitare. Depuis 1984, Angélo Debarre s'est forgé une réputation béton au sein de sa communauté... sans compter celle des mélomanes.

Guitare, guitare et encore guitare, donc. L'instrument ne se répand plus autant dans les sous-sols et les garages de l'Occident, mais il garde la cote auprès des musiciens de pointe.

« Si la guitare rock est un peu délaissée, estime Angélo Debarre, ce n'est pas forcément au détriment de la musique. Car les instruments acoustiques ont un peu le vent dans les voiles. J'en suis très heureux d'ailleurs. La guitare reste la guitare de toute façon, qu'elle soit acoustique ou électrique. »

Nomade devant l'Éternel, notre interviewé pose souvent ses valises à Daumont, municipalité située à 25 km au nord de Paris. Il y enseigne, profite des salles insonorisées afin d'y répéter ou d'y créer... avant de reprendre la route. Reconnu par ses pairs sur la route des Gitans, le guitariste a mis des années pour intégrer son patrimoine disséminé dans toute l'Europe.

« Le jazz manouche, indique-t-il, s'inspire de son folklore. On ne peut dire que vraiment qu'une ethnie y domine. Tout part des Indes, de ce peuple d'hommes libres (le peuple Rom) qui parlait une langue encore plus vieille que le sanskrit. Cette tradition orale existe encore dans notre communauté, les accents se sont transformés au gré des destinations, de l'Espagne à la Roumanie.

« J'ai joué beaucoup de musiques différentes, tziganes, de tous les pays de l'Est. Ces richesses folkloriques m'ont permis de parfaire ma technique, mes notions de rythme ou d'harmonie. Ces notions se sont ajoutées au bebop qui me traverse toujours la cervelle. Évidemment, j'écoute tout ce qu'il y a de neuf dans le style jazz manouche. Tous les solistes se connaissent, s'influencent mutuellement. Il n'y a pas de chef de file, il y a plein de bons musiciens. Il y a matière à émulation, en tout cas. »

On lui fait remarquer que la tradition du jazz manouche ne rejaillit pas beaucoup sur les guitaristes nord-américains. On ne peut plus normal, selon Angélo Debarre.

« Vous n'avez pas beaucoup de « gens du voyage » par chez vous, alors, forcément, cette culture ne peut s'implanter comme c'est le cas en Europe. Le jazz manouche se développe là où il y a des gens du voyage qui vivent encore en caravane. Mais il est de plus en plus difficile pour nous de maintenir cette tradition. Les terrains appartiennent tous à quelqu'un, les autorisations sont de plus en plus difficiles à obtenir, il nous faut nous installer sur des terrains désignés par les autorités.

« C'est plus compliqué, mais bon, pour quelques années encore, ce sera encore possible et je compte bien en profiter. Mais s'il n'y a plus de voyage, il n'y a plus de tziganes. Il faut donc leur laisser un espace de liberté afin que leur culture puisse se maintenir et évoluer. Il s'agit, en fait, de trouver l'équilibre entre notre liberté et celle d'autrui. »

Au lendemain de sa participation au Festival de jazz de la Villette à Paris, Angélo Debarre débarque au Québec pour une troisième année consécutive. Un concert à Montréal, ce soir au Lion d'Or, trois au Festival d'été de Québec par la suite. Le contrebassiste montréalais Michel Donato et le guitariste Matcho Winterstein (autre virtuose manouche) accompagneront Angélo Debarre dont le plus récent album, *Caprice* (étiquette Mozaïque/DEP), a d'ores et déjà ravi moult mélomanes.



Angelo Debarre

Ian Pooly, de Vénasque à Montréal

PHILIPPE RENAUD

collaboration spéciale

Samedi dernier, à Berlin, plus d'un million de ravers se sont secoué l'arrière-train dans la marée humaine de la désormais incontournable Love Parade, mûs par les rythmes techno des nombreux DJ invités. « Pour beaucoup de gens, l'Allemagne, c'est le techno et la Love Parade, admet le producteur Ian Pooly. Mais il y a beaucoup plus ! »

En effet, il y a Pooly, par exemple. Ce DJ, remixeur et producteur de talent, qui sera de passage au China Club ce soir, dans le cadre des soirées Intense, avec Luc Raymond, est de ces exceptions germaniques qui font la règle. « Il y a de plus en plus de producteurs de house en Allemagne, et davantage de fans », se rassure le producteur.

Pooly, qui n'en est pas à son premier passage chez nous, revient cette fois quelques semaines avant la sortie de son deuxième album, *Since Then*, attendu pour le mois de septembre. « Ouais, ça devait sortir au mois de juin, mais je n'étais pas satisfait avec le graphisme de la pochette ; j'ai tout renvoyé à la planche à dessin ! »

C'est un perfectionniste, Pooly. Sa musique est réglée au quart de tour, les rythmes sont précis et toujours percutants — à l'image des productions allemandes, quoi. Mais ses influences sont ailleurs. Il passe du techno au house sans aucune vergogne, tire ses références des scènes de Detroit (techno minimal et bien plaqué) et de Chicago (house et deep house langoureux), tel qu'illustré sur le superbe *Meridian*, son premier album sorti en 1998 sur le label V2.

Since Then farfouille ailleurs. Plus léger, plus house aussi, toujours avec quelques incursions dans le breakbeat jazzé et dans le hip hop, ce dernier disque flirte aussi avec les sempiternelles références latines...

« Je préfère parler de musique brésilienne plutôt que latine, dit Pooly. Je trouve qu'il y a dans la musique brésilienne beaucoup de liens avec la musique house, ça groove de la même façon, c'est aussi axé sur le rythme. » N'a-t-il pas toutefois eu peur de sauter dans le même wagon que tous ces producteurs house qui récupèrent aussi les courants sud-américains, de prendre aussi part à cette « mode » ?

« Yeah, I was pissed off ! Lâcheté avec dépit à propos de cette surenchère latine. Tu vois, ça fait longtemps que je m'intéresse à la musique brésilienne. J'ai acheté tous les disques que j'ai pu trouver de musique batucada (ces élans de percussions si caractéristiques de la musique du Brésil), et je voulais en inclure sur l'album, que j'ai terminé en janvier dernier. Et on con-



« Pour beaucoup de gens, l'Allemagne, c'est le techno et la Love Parade, admet le producteur Ian Pooly. Mais il y a beaucoup plus ! »

naît la suite : la vague latino, toutes ces pistes house avec des sons brésiliens... Franchement, je ne l'ai pas fait avec l'intention d'être dans le coup ! »

D'accord, ne l'accusons pas trop vite du péché de l'opportunisme puisque son regard sur la musique du Sud a quelque chose de plus original, voire humoristique, proche de celle des labels Empire Norton (américain), des Français tels que Dimitri from Paris ou Bob Sinclair ou des Japonais.

« J'aime aussi beaucoup le matériel sur Bungalow (label allemand qui se démarque par son approche kitsch et débridée du lounge et du house). Je trouve qu'ils font de la musique très originale, et c'est ce que j'ai voulu faire. Les chansons sur *Since Then* sont à la fois davantage branchées sur les planchers de danse et plus complexes, avec plus d'échantillonnages. Comme pour la chanson Vénasque : c'est le nom d'un village dans le sud de la France où j'ai passé mes vacances l'an dernier. C'était superbe, il faisait beau, et sur place, j'ai enregistré des chansons françaises qui jouaient à la radio. J'ai donc repris plein de ces petits bouts de ces chansons... »

Remixeur de talent (il travaille présentement sur un remix de A-Ha !), membre honoraire d'un club de vedettes-DJ baptisé Mongoloïds (qui réunit entre autres Armand Van Helden, Daft Punk, Roger Sanchez...), producteur atypique, Pooly confond les genres et les gens sur ses véritables origines. À entendre ce soir, au China Club.

China Club, 4910, boulevard Saint-Laurent

Mondial d'impro

Craven A
Juste pour rire

ÇA RELAXE!

Le plus important tournoi du genre au monde !

Avec la participation des meilleurs improvisateurs de France, Belgique, Suisse et du Québec !

Dès ce soir

Jusqu'au 15 juillet, Le Medley en vente à la porte ou

Admission : (514) 790-1245

www.admission.com

Le Medley : (514) 842-6557

Groupes, Forfaits et Billets V.I.P. (514) 845-2322

Info-Rire Bell (514) 790-HAHA, code MOND ou www.hahaha.com

2 MATCHS : 15\$

FORAITS POUR

tous

LES MATCHS : 50\$

2 MATCHS PAR ADMISSION !

CE SOIR

18 h 30 GENÈVE vs QUÉBEC / BRUXELLES vs LYON

22 h 00 MONTRÉAL vs PARIS / PARIS vs GENÈVE

12 JUILLET

18 h 30 BRUXELLES vs QUÉBEC / GENÈVE vs LYON

22 h 00 MONTRÉAL vs QUÉBEC / PARIS vs LYON

13 JUILLET

18 h 30 MONTRÉAL vs LYON / BRUXELLES vs GENÈVE

22 h 00 QUÉBEC vs PARIS / MONTRÉAL vs BRUXELLES

14 JUILLET

18 h 00 DEMI-FINALES CHAMPIONNAT, 2 MATCHS

21 h 00 DEMI-FINALE MONDIAL (QUÉBEC vs SUISSE) / FINALE CHAMPIONNAT

15 JUILLET

21 h 00 DEMI-FINALE MONDIAL (FRANCE vs BELGIQUE) / FINALE MONDIAL

Info Rire Bell
514 790-HAHA
www.hahaha.com

TV5 Télé-Québec

La Presse

clercq

Québec Canada

loto-québec présente

Juste pour rire

LE FESTIVAL 13-23 JUILLET 2000

en association avec

Le Bleu

LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL

AN ASSOCIATION WITH

Bisette PRO

21H00

LES NUITS DES FRANCOIS

MÉTROPOLIS

514 611-1111

514 611-1111

JEUDI 27 JUILLET

SOIRÉE COUNTRY

BOBBY RACHEY

PATRICK NORMAN / LES OURS

VENDREDI 28 JUILLET

RACHID TAHA

SAMEDI 29 JUILLET

FRANCE

LES RITA MITSOUKO

SUPP 30/07

LE 30 JUILLET À 20H

DIM 30 JUILLET

LES RITA MITSOUKO

EN SUPPLÉMENTAIRE À L'OLYMPIA

LE 30 JUILLET À 20H

JEUDI 3 AOUT

SOIRÉE HIP-HOP

FRANCE

BAMS / 113 AVEC CRY KRIER

BUSTA FLEX / TYON KREVE

VENDREDI 4 AOUT

SOIRÉE ROCK LATIN

PARIS WASOUTE / FRANCE / OUBA

FERMIN AUGURUZA

SERGENT GARCIA / OVERBASS

SAMEDI 5 AOUT

GRAND PARTY DE CLÔTURE: LA NUIT DU TECHNO

D.J. FEEDZ DU MR. OZO PROJECT

ELEGIA

SCAN X

LE TONE ET LORCA

Le Cabaret de Juste pour rire, le bunker de Marc Boilard

SONIA SARFATI

Drôle et nouveau : ce sont les mots d'ordre que s'est donnés Marc Boilard lorsque la direction de Juste pour rire lui a confié, pour la première fois, la direction artistique de la série Cabaret du Festival.

« Au fil du temps, Juste pour rire s'est réorienté de façon éclectique, fait celui que l'on connaît surtout comme agent de François Morency. L'événement est devenu un assemblage de ce qui se fait de mieux en humour, maintenant, et est une vitrine des tendances qui s'en viennent. Une vitrine ouverte sur beaucoup de choses, dont certaines ne sont pas nécessairement drôles. » Tout cela, juge-t-il, est tant mieux. Mais il souhaitait, lui, donner une place, toute la place, aux jeunes et aux rires. La nouveauté et la drôlerie, donc. Il en revient alors à ses mots d'ordre : « Ceux qui vont venir dans le bunker vont découvrir et vont rire », assure-t-il. Le bunker, c'est le Cabaret Juste pour rire — où se tiendra « sa » série, qui commence aujourd'hui.

Tout d'abord, le premier one-man show de Sylvain Laroque, surnommé « la bombe du Cabaret ». L'humoriste, que plusieurs ont découvert dans les Galas Juste pour rire par son numéro sur les noms propres et l'histoire du Québec (« Ça commence avec les Houle et les Tanguay qui sont arrivés en bateau et les Plouffe à la nage... »), se qualifie pour sa part de « mélange de Bruce Willis et de Bart Simpson ». Ça donne une idée du



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse ©

Les zonards de Zone interdite III; Patrcik Groulx, Mike Ward, Patrick Tremblay et Martin Perizollo,

gars... et de son humour — lui, déjà connu, puisque Sylvain Laroque a mis des mots à la bouche de François Morency, Martin Petit, d'un gars et d'une fille d'Un gars, une fille, etc.

Les finissants de l'École nationale de l'humour (ils sont, cette année, deux filles et six gars) passeront eux aussi par le bunker où ils assumeront le fait qu'ils n'ont Pas de classe, leurs cours sont finis, quoi ! Ici, la tendance est à l'absurde. « On traite de rien mais on est fou malade », s'esclaffe Marc Boilard. Tout le contraire de Zone interdite III qui, « avec la polémique déclenchée par Daniel Pinard, devient à contenu éditorial ». Mettant en vedette Mike Ward, Patrick Groulx, Martin Perizollo et Patrick Tremblay (de nouveaux zonards, quoi !), ce spectacle se veut « coup de poing plus que coup de coeur ». Tous les tabous seront donc allè-

grement transgressés — et agressés — par les quatre gars drôlement tentés par les 400 coups.

Un spectacle qu'il serait intéressant de mettre en parallèle avec celui des cinq filles des 4 jeudis du groupe (Johanne Doré, Nathalie Lafond, Sylvie Tremblay, Nathalie Raymond et Danielle Robert). Ces filles qui font un malheur depuis un an, tous les premiers jeudis du mois au Zest. Elles présenteront alors le best of de ces soirées d'humour au féminin — qui parlent quand même aux gars. « D'accord, rigole Marc Boilard, il y est question d'un masque de beauté au concombre... mais, aussi, de sujet pas mal plus universels. » Et unisexes.

Finalement, le Gala du Cabaret. Marc Boilard n'en est pas peu fier, de ce pied de nez aux « vrais » Galas du Saint-Denis : « C'est le spectacle de Josée Fortier (directrice des Galas JPR) rêve de faire... mais elle n'a pas de joueurs qui sont game pour ça. C'est un gala 100 % has been free ! » pouffe-t-il. Un gala qui met en vedette de nouveaux visages, des jeunes qui n'ont pas encore le matériel suffisant pour présenter un spectacle complet mais qui ont, en main et en bouche, « un numéro en feu ».

Bref, ça va chauffer au Cabaret. Mais attention : ça risque aussi de voler bas. Frileux, s'abstenir.

SYLVAIN LAROCQUE : du 11 au 16 et du 18 au 23 juillet à 21h

PAS DE CLASSE : du 11 au 13 juillet à 19h

ZONE INTERDITE III : du 11 au 16 et du 16 au 18 juillet à 23h

LES 4 JEUDIS DU GROUPE : du 14 au 17 juillet à 19h

GALA DU CABARET : du 18 au 23 juillet à 19h

Juste pour rire et la LNI se marient

Ils créent des ligues en Europe, au Canada et aux États-Unis

SUZANNE COLPRON

Amants depuis trois ans, la Ligue nationale d'improvisation (LNI) et Juste pour rire (JPR) ont officialisé hier leur union.

Ils entendent donner naissance au cours de la prochaine année à trois nouvelles ligues d'improvisation sur la scène provinciale, européenne et nord-américaine : la Ligue mondiale francophone, la Ligue nord-américaine et une Ligue québécoise. Au total, 20 équipes livreront 69 matchs par année, télédiffusés dans une cinquantaine de pays.

« Ça fait deux ans qu'on développe le concept », a affirmé hier Gilbert Rozon, grand patron de JPR. « On voulait rafraîchir la facture des émissions de télévision et trouver le financement nécessaire. La LNI est un produit sur mesure pour nous, à Juste pour rire, c'est un allié naturel. »

Résultat : le budget de la première année de production sera d'environ 3 millions.

La Ligue mondiale d'improvisation réunira dès l'an prochain six équipes représentant Bruxelles, Genève, Paris, Lyon, Montréal et Québec. Fini les couleurs : les Bleus, les Rouges, les Verts. Dorénavant, les matchs opposeront des villes, Genève contre Montréal, Lyon contre Paris...

Six autres équipes de France et d'Afrique francophone se joindront à cette ligue à partir de l'an prochain. Le premier combat, prévu à l'automne, sera retransmis à TV5 dans toute la francophonie, Canal Comédie en France et Canal Plus en Belgique.

Le mariage entre la LNI et Juste pour rire donnera aussi le jour à la Ligue nord-américaine d'improvisation qui regroupera des équipes anglophones de New York, Chicago, Vancouver, Halifax, Toronto et Montréal. Six autres équipes s'ajouteront à la Ligue l'an prochain et les matchs seront télédiffusés sur les ondes de Comedy Network.

« Je ne voulais pas que ce sport, l'improvisation, créé par des Québécois, nous soit volé par des Américains, dit Gilbert Rozon. Il faut avoir les reins solides pour garder le contrôle de la Ligue et la développer. C'est notre idée, personne n'avait encore pensé à le faire. »

Du côté du Québec, une ligue québécoise d'improvisation sera mise sur pied, réunissant des équipes de Montréal, Québec, Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rouyn-Noranda et Matane, repris par Télé-Québec. Les gagnants de ce tournoi participeront au Mondial d'impro Juste pour rire 2001.

« Cette association avec Juste pour rire donne un second souffle à la LNI avec une structure plus solide, des moyens financiers plus importants et de nouveaux plans de développement », avance Yvon Leduc, président et cofondateur de la LNI.

En attendant, le Championnat et le Mondial d'impro Juste pour rire seront présentés au Medley, rue Saint-Denis, du 11 au 15 juillet. Le pendant anglophone de l'événement, A Just for Laughs Championship and World Cup, prendra place au même endroit du 18 au 22 juillet.

Hydro Québec et Tourisme Québec présentent

LÉGENDES FANTASTIQUES

La nuit venue... Tout devient possible!

SUPPLÉMENTAIRES CE SOIR à 21H30
et les mardis 18, 25 juillet et 1er août

Un spectacle unique Drummondville à moins d'une heure de Montréal
1-800-265-5412

Canada Québec

La Presse, Radio-Canada, RDI, RADIO 1030, Ville de Drummondville

Évadez-VOUS

CHACQUE SAMEDI DANS

La Presse

AVEC LE CAHIER

Vacances voyage

l'union présente en collaboration avec Hydro Québec

Mondial des Cultures de Drummondville

du 7 au 16 juillet 2000

Mardi 11 juillet 20 h :
Défilé International et Nuit du Dragon

Mercredi 12 juillet 21 h :
Hommage à Garth Brooks

Jeudi 13 juillet 18 h :
La Volée d'Castors

La fête... toujours la fête!

1-800-265-5412 www.mondialdescultures.qc.ca

Canada, Banque Nationale, V/A+, SAO, Transcontinental, Québec, Les Bénévoles, etc.

ben harper & the innocent criminals

À LA DEMANDE GÉNÉRALE DE RETOUR À MONTRÉAL!

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 20h

La Presse, CMC, Radio-Canada, SMO, SPECTRA

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ
DE JAZZ
HORS SAISON DE MONTRÉAL

BILLETTS EN VENTE AUJOURD'HUI À MIDI!

LA FIESTA CUBAINE

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 20h

BILLETTS EN VENTE AU SPECTRUM, A LA BILLETTERIE DU CENTRE MOLSON, SUR ADMISSIION AU 514 790-1245, www.admission.com

SPECTACLES

Salles de répertoire

AMERICAN BEAUTY

Cinéma Impérial 3.005.: 16h45.

A CLOCKWORK ORANGE

Cinéma du Parc (1): 20h50.

JOE GOULD SECRET

Cinéma du Parc: 17h.

BOYS DON'T CRY

Cinéma du Parc: 19h25.

HIGH FIDELITY

Cinéma Impérial: 19h.

HUMAN TRAFFIC

Cinéma du Parc: 22h15.

KADOSH

Ex-Centris (salle 1, le Parallèle): 14h30, 16h45, 19h15, 21h30.

KEEPING THE FAITH

Cinéma du Parc: 17h.

MAGNOLIA

Cinéma du Parc: 19h00.

PAS UN DE MOINS

Ex-Centris (salle 2, Fellini): 13h30, 15h30, 17h30, 19h30.

SEX PISTOLS (THE): THE FILTH AND THE FURY

Ex-Centris (salle 2, Fellini): 21h45.

SUE (PERDUE DANS MANHATTAN)

Ex-Centris (salle 3, Cassavetes): 15h, 17h, 19h, 21h.

TIME CODE

Cinéma du Parc: 17h.

U-571

Cinéma Impérial 3.005.: 21h20.

VIRGIN SUICIDE

Cinéma du Parc: 21h35.

Musique

PARC VANCOUVER (Île-des-Sœurs)

Mar., 19 h, Orchestre Métropolitain et École de Cirque de Verdun. Dir. Yannick Nézet-Séguin.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE**ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES**
Mar., 20 h, Olga Serra de Larrocha, soprano, et Alicia de Larrocha, pianiste. Liteses, Pla, Schumann, Granados, Mompou, Falla, Montsalvatge.

Théâtre

THÉÂTRE ST-DENIS*Les Jumeaux vénitiens*, comédie de Carlo

Goldoni. Mise en scène de Denise Filiatrault.

Avec Yves Jacques, Carl Béchard, Yvan Benoit, Stéphane Brulotte, Marie Charlebois, Henri Chassé, Benoît Girard, Roger La Rue, Vitali Makarov, Roberto Medlie, Renaud Paradis, Pierrette Robitaille, Christian Vézina et Isabelle Vincent: 20h, sauf dim. et lun.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE**(84, Ste-Catherine O.)***Pop-Corn*, de Ben Elton. Trad. de René Gingras. Mise en scène de Yves Desgagnés. Avec Guy Naddon, Emmanuel Bilodeau, Suzanne Lemoine, Maude Guérin, Anne Bédard, Benoît Dagenais, Audrey Demers, Catherine Florent et Luc Chappelaine: 20h.

Variétés

CABARET DU CASINO DE MONTRÉAL*Danse Sing*, revue musicale, avec la troupe de Sophie Nolet: 21h, sauf lun. et mar.**LA MAISON THÉÂTRE (245, Ontario E.)**

Pierre Palmade (humour): 21h. 11 au 15 et 18 au 23 juillet.

CABARET (2111, St-Laurent)Sylvain Larocque (humour): 21h. *Zone interdite 3*: 23h.

Relâche dim. et lun. Jusqu'au 23 juillet.

SALLE PIERRE-MERCURE (300, De Maisonneuve)**Gumboot: 20h. Relâche le lun. Jusqu'au 30 juillet.**

MONUMENT-NATIONAL (1182 St-Laurent)

*Symphonie Fantastique: 19h30. Du 10 au 30 juillet.***Anthony Kavanagh: 20h. Du 10 au 15 juillet.**

CAFÉ CAMPUS (57, Prince-arthur E.)

Concours Polliwog: 20h.

L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul O.)

Swing Dynamique en solo: 15h; Nancy Thérien en duo: 18h; Nick Payne et les Nicoseniques: 22h.

ESCOGRIFFE (4467, St-Denis)

Jim Zeller: 22h.

P'TIT BAR (3451, St-Denis)

Raphaël Torr chante Dassin: 21h30

BAR SALON LE SET (5301, St-Laurent)

Ducont et Ducont: 21h.

CAFÉ SARAJEVO (2080, Clark)

Richard White Trio: 21h30

JELLO (451, Ontario E.)

Freddie James: 22h30.

L'art lyrique en vedette à Aix

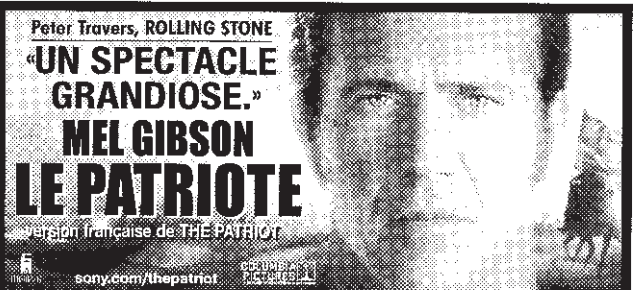
AFP, AIX-EN-PROVENCE

Le 52^e Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence depuis vendredi et jusqu'au 28 juillet, un programme exigeant avec de grands noms de la baguette et du chant, qui renforce l'image d'une manifestation remise sur les rails depuis trois ans.

La soirée d'ouverture était marquée par un concert Pierre Boulez, dirigé par le compositeur chef d'orchestre français en personne, et par la première d'une nouvelle production d'un opéra du 20^e siècle, *L'Af-faire Makropoulos* du Tchèque Leos Janacek, sous la baguette du chef britannique Simon Rattle, « patron » désigné de la prestigieuse Philharmonie de Berlin.

Le nouveau directeur Stéphane Lissner dispose d'un budget de 15 millions d'euros, ce qui lui permet d'afficher cette année cinq opéras (soit 32 représentations), dont quatre dans de nouvelles mises en scène, et une quinzaine de concerts. Cet ensemble s'ajoute à ceux en amont du Festival depuis le 3 juin, dans le cadre de l'Académie européenne de musique, une enfant du Festival. Il a été vendu en juin 2173 passeports, d'un coût de 15 euros chacun, permettant d'assister à tous les concerts de l'Académie.

Une cinquantaine de chanteurs, 59 instrumentistes, trois chefs d'orchestre — d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie — ont été retenus pour l'Académie en plus de Boulez.



13 ANS ET PLUS		À L'AFFICHE!		✓ SON DIGITAL	
VERSION FRANÇAISE					
CINÉPLEX ODEON QUARTIER LATIN ✓	MÉGA-PLAZA GAZDO PONT-VIAU 16 ✓	LES CINÉMAS GAZDO LANGELIER 6 ✓	MÉGA-PLAZA GAZDO TASCHEREAU 18 ✓	LES CINÉMAS GAZDO YVES-ROCHER 18 ✓	LES CINÉMAS GAZDO YVES-ROCHER 18 ✓
CINÉPLEX ODEON ST-BRUNO ✓	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place) ✓	CINÉPLEX ODEON DAUPHIN ✓	CINÉPLEX ODEON PARADIS ✓	CINÉPLEX ODEON BOUCHERVILLE ✓	CINÉPLEX ODEON BOUCHERVILLE ✓
MÉGA-PLAZA GAZDO JACQUES CARTIER 14 ✓	CINÉPLEX ODEON LAVAL (Carrefour) ✓	CINÉPLEX ODEON ST-EUSTACHE ✓	CINÉPLEX ODEON CHATEAUQUAY ENCORE ✓	CINÉPLEX ODEON ST-HYACINTHE ✓	CINÉPLEX ODEON ST-HYACINTHE ✓
CINÉPLEX ODEON PLAZA DELSON ✓	CINÉPLEX ODEON CARREFOUR DORION ✓	CINÉPLEX ODEON ROCK FOREST ✓	CINÉPLEX ODEON ST-JEROME ✓	CINÉPLEX ODEON ST-JEROME ✓	CINÉPLEX ODEON ST-JEROME ✓
CINÉPLEX ODEON STE-THERÈSE 8 ✓	CINÉPLEX ODEON TERREBONNE 8 ✓	CINÉPLEX ODEON ROCK FOREST ✓	CINÉPLEX ODEON ST-JEROME ✓	CINÉPLEX ODEON ST-JEROME ✓	CINÉPLEX ODEON ST-JEROME ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CINÉPLEX ODEON SHERBROOKE ✓	CINÉPLEX ODEON TROIS-RIVIÈRES O. ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓	CINÉPLEX ODEON VALLEYFIELD ✓
CINÉPLEX ODEON ST-JEAN ✓	CIN				

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

11 juillet 2000

Page A20 manquante